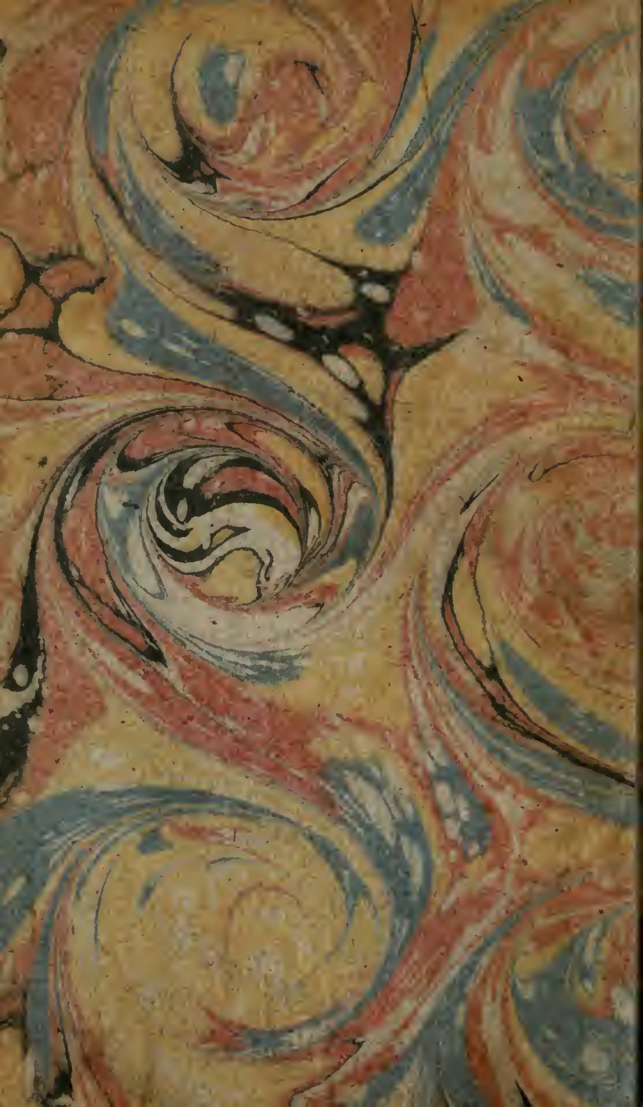






Piroux

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION
DE
L'EGLISE ROYALE
DE BROU,

Elevée à Bourg en Bresse, sous les ordres de Marguerite d'Autriche, entre les années 1511 & 1536;

Par le R. P. PACIFIQUE ROUSSELET Augustin Réformé de la Congrégation de France, Province de Dauphiné.



A PARIS,
Chez DESAINT, Libraire, rue du Foin;
Et à Bourg-en-Bresse,
Chez COMTE, Libraire.

M. DCC. LXVII.



A MONSEIGNEUR

AMELOT DE CHAILLOU,

Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hotel, Intendant de Juſtice, Police & Finances dans les Provinces de Bourgogne & Breſſe, Commiſſaire départi par ſa Majeſté, pour l'exécution de ſes ordres dans leſdites Provinces, &c.

MONSEIGNEUR,

La juſte défiance que j'ai de moi-même & de mon ouvrage, auroit dû me tenir en garde contre la vanité de vous le dédier; mais vous m'inſpirez

pas moins de confiance que de respect. Il est des vertus qui nous font admirer, il en est qui nous font aimer; les unes & les autres vous ont été transmises par vos ancêtres, j'ose le dire au nom de cette Province à qui vous n'êtes pas moins cher que le fut votre illustre pere à la France, lorsqu'il la servit dans les ambassades les plus distinguées, & dans le ministere le plus brillant.

Mais, MONSEIGNEUR, *il faut être plus retenu à vous parler de vous-même, & je craindrois de vous faire repentir par mes éloges de la permission que vous m'avez accordée de vous offrir l'hommage de mes premiers travaux.*

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE *VOTRE* GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéissant Serviteur, F. PACIFIQUE ROUSSELET, Augustin du Couvent Royal de Brou.

AVERTISSEMENT.

L'EGLISE de Brou est si célèbre; elle est si curieuse dans ses masses & si belle dans ses détails; elle produit si souvent l'empressement des Voyageurs, & l'admiration des Curieux, qu'on a cru faire une chose très-agréable au Public, en donnant une ample description de cette Eglise, de ce qu'on y voit de remarquable, & de ce qui a rapport à son établissement.

Les Amateurs qui se trouvent dans la ville de Bourg en Bresse avoient entre les mains des descriptions manuscrites de l'Eglise de Brou; mais elles étoient si incomplettes & si succintes, qu'on ne daignoit pas les publier; M. de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, qui s'occupe avec plaisir de tout ce qui intéresse sa Patrie, en avoit déja donné

une notice abrégée dans ſes Etrennes hiſtoriques de Breſſe pour 1755, & il étoit ſur le point d'en rédiger une deſcription, pour la donner au Public, lorſqu'il a appris que le P. Pacifique, Prédicateur de l'Egliſe Collégiale de Bourg s'en occupoit. C'étoit un Religieux de la Maiſon, ayant entre les mains toutes les archives du Couvent de Brou, & rempli d'érudition; il étoit plus en état que perſonne de bien exécuter ce projet, & nous croyons en effet que le Public ſera très-content de ſon ouvrage.

Au reſte l'Auteur a eu la modeſtie de communiquer ſon Manuſcrit à des perſonnes qui étoient très en état d'en bien juger. Tel eſt le P. Raymond Perron, Religieux du même Ordre, qui a eu long-tems le ſoin de cette Egliſe; c'eſt lui qui a dirigé immédiatement avec toute l'intelligence du plus habile Ingénieur, de très-grandes réparations qu'on a été obligé d'y faire depuis 1759; & ayant eu la gloire de contribuer plus que perſonne à conſerver

un si précieux monument, il avoit eu aussi l'avantage d'en connoître mieux les beautés, l'architecture, & les détails. Si le P. Pacifique ne l'a point nommé dans son Ouvrage (page 131) c'est par des considérations que son ami lui pardonnera; mais que l'Editeur ne s'est pas cru obligé de respecter.

M. de la Lande qui avoit été nommé Censeur de ce Livre, s'est chargé aussi d'y faire plusieurs observations. On en a profité, quoiqu'en l'absence de l'Auteur, qui n'a pu veiller à l'impression de cet Ouvrage, ni en revoir les épreuves. Peut-être y trouvera-t-on des choses que la rigidité de son état ne lui eût pas permis d'adopter; mais il est sûr qu'on n'y en trouvera aucune qui par elle-même puisse déplaire.





TABLE

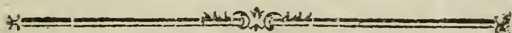
DES CHAPITRES

Contenus dans cet Ouvrage.

Fin de la Table des Chapitres.



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION
DE
L'EGLISE ROYALE
DE BROU.



CHAPITRE PREMIER.

Des Fondateurs de l'Eglise de Brou.

C'EST aux maiſons illuſtres de Bourbon, de Savoye & d'Autriche, que la Breſſe eſt redevable de ce bel édifice. Marguerite de Bourbon en fit le vœu ; Philippe II, Duc de Savoye, en avoit été l'occaſion ; Marguerite d'Autriche l'a exécuté, & c'eſt elle que nous regardons comme la Fondatrice.

Marguerite de Bourbon étoit fille de

Charles I, Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, Pair & Chambrier de France, qui par une longue ſuite d'ayeux deſcendoit de Robert de France, ſixiéme fils de S. Louis: elle eut pour mere Agnès de Bourgogne, fille de Jean de Bourgogne, dit *ſans peur*; elle épouſa Philippe II Comte de Breſſe & enſuite Duc de Savoye.

Philippe II, connu dans ſa jeuneſſe ſous le nom de *Philippon*, puis ſous celui de *Philippe Monſieur*, & encore ſous celui de *Philippe ſans terre*, qu'il s'étoit donné lui-même, à cauſe de la médiocrité de ſon apanage, étoit le cinquiéme fils de Louis I, Duc de Savoye, mort en 1465. L'Hiſtoire en fait les plus grands éloges : on loua ſurtout ſon habileté dans les négociations, ſa pénétration dans les affaires les plus difficiles, ſes connoiſſances dans l'art de la guerre, ſon courage dans l'exécution, ſon intrépidité dans les dangers : reſpecté par les Princes, ſes voiſins, il employa avec ſuccès ſa médiation pour terminer leurs différents; il fut le compagnon de Charles VIII, dans la conquête du Royaume de Naples, & bientôt après Gouverneur pour lui dans le Dauphiné. Philippe *le bon*, Duc de Bourgogne, le décora du collier de ſon Ordre, c'eſt-à-dire, de la Toiſon d'or, & lui donna le Gouvernement des deux Bourgognes ; &

s'il parut d'abord n'être pas fort attaché à la France, à l'occaſion d'une priſon de deux ans qu'il avoit ſoufferte dans le Château de Loches, ce ne fut qu'un effet paſſager d'un reſſentiment pardonnable ; plein de zèle pour la Religion, il en ſoutint l'éclat & la pureté par ſon autorité & par ſes exemples ; attentif enfin à faire exercer la Juſtice dans ſes Etats, il en bannit également le crime & l'impunité. Tel étoit Philippe II, qui épouſa Marguerite de Bourbon par contrat de mariage paſſé à Tours le 6 Janvier 1471, & pour lequel cette tendre épouſe forma le vœu dont il s'agit : voici quelle en fut l'occaſion.

Le Duc Philippe étoit dans ſes Etats de Breſſe avec la Ducheſſe Marguerite ſon épouſe, en 1480. Un jour étant à la chaſſe entre Chaſey & Loyettes, près du Pont-d'Ain, il eut le malheur de tomber de cheval & de ſe caſſer un bras. Cet accident eut des ſuites fâcheuſes ; la Ducheſſe allarmée eut recours au Ciel ; elle ſollicita par ſes prieres & par ſes larmes, la guériſon de ſon époux, fit vœu, ſi elle l'obtenoit, de faire bâtir à Brou une Egliſe & un Monaſtere de l'Ordre de S. Benoît. Le Prince guérit, mais la Ducheſſe n'eut pas la conſolation de pouvoir accomplir ſon vœu : elle mourut trois ans après, c'eſt-à-dire, en

1483, au Château du Pont-d'Ain, qui est à trois lieues de Bourg en Bresse.

Le Prince son époux se chargea de satisfaire à une promesse dont il avoit été l'occasion ; & il pensoit à l'exécuter dès qu'il auroit terminé quelques affaires qui l'occupoient alors : en attendant il fit à Bertrand de Loras, alors Prieur de Brou, une donation de deux cents florins de rente annuelle, & les lui assura par acte daté de Bourg le 7 Mai 1483, comme des arrhes de la fondation qu'il vouloit faire ; il en renouvella le vœu par son testament qui est rapporté dans Guichenon, (Histoire de Savoye, T. 3.) Voici ses termes : » Item » voulons & ordonnons être ensevelis en » l'église de Brou en notre Chapelle, la- » quelle, par la grace de Dieu, avons proposé » y faire édifier & construire à l'honneur de » notre Créateur, de sa glorieuse Mere, du » nom & dénomination de M. Saint-Marc » l'Evangeliste, & d'y fonder une Religion » de l'Observance de Saint-Benoît, du vou- » loir de Messire Bernardin Oudry, à pré- » sent Prieur Commendataire dudit Brou, » pour toujours célébrer & décanter une » grand-messe quotidienne du jour, & tou- » tes les heures canoniales en ladite église » de Brou & chapelle par lesdits, & illec » élisons notre sépulture; & en cas que dé-

» faillons de ce monde avant ladite fonda-
»tion, voulons & ordonnons que de nos
» propres biens soit faite & accomplie par
» nos hoirs successeurs «. Philippe II mourut à Chambery l'an 1497, laissant à Philibert II, son fils aîné & son successeur, l'exécution de ce vœu.

Philibert II, qui fut surnommé *le Beau*, à cause des agrémens de sa personne, nâquit au Pont-d'Ain le 10 Avril 1480; il étoit âgé de dix-sept ans, lorsqu'il commença à regner. Elevé à la Cour de France, il en avoit fait les délices; son esprit étoit vif & pénétrant, son caractere plein de bonté, il se fit admirer de tout le monde, on le vit dans les tournois se distinguer par son adresse, dans les combats par sa valeur, dans les négociations par sa prudence, dans le gouvernement par sa justice. Il suivit Charles VIII dans la conquête du Royaume de Naples, aussi-bien que le Duc son pere; & quoique très-jeune, il y donna les marques les plus glorieuses de sa valeur naissante: employé dans la guerre contre les Florentins pour l'Empereur Maximilien son beau-pere, il y soutint la réputation d'excellent Capitaine: attentif au bonheur de ses Sujets, il sut conserver la paix dans ses Etats, malgré les troubles qui agitoient tous ses voisins; il porta même son atten-

tion jusqu'à vouloir assurer le repos des familles particulieres, par les sages réglemens qu'il fit pour abréger les procès. Animé du zèle de la religion, il alla se présenter au Pape Alexandre VI, pour entrer dans la Croisade proposée contre le Turc; mais cette occasion ayant manqué à son courage, il tourna tout son zèle vers ses propres Etats, & travailla avec succès à extirper l'Hérésie des Vaudois qui infectoit les vallées de Luzerne & d'Angrogne. Pour ranimer la piété des Chrétiens, il enrichit les Eglises de précieux ornemens, il en construisit de nouvelles; il fonda à Vigon un Couvent de Religieux de l'Observance de S. François.

Ce Prince fut d'abord marié avec Yolande-Louise de Savoye, sa cousine, fille de Charles I, Duc de Savoye & de Blanche de Mont-Ferrat: ce mariage, célébré le 12 Mai de l'année 1496, ne fut pas heureux: la Duchesse mourut bientôt, & le Duc épousa, quelques années après, l'illustre Marguerite d'Autriche dont le nom est si cher à nos Provinces.

Marguerite d'Autriche, étoit fille de Maximilien I, Archiduc d'Autriche, qui fut ensuite Empereur, & de Marie de Bourgogne, fille unique de Charles-le-Téméraire Duc de Bourgogne & de Brabant, & Comte

de Flandres. Elle nâquit à Bruxelles le 10 Janvier 1479, ſelon Corneille Agrippa en ſon oraiſon funèbre, ou le 10 Janvier 1480, ſuivant le plus grand nombre des Hiſtoriens : elle n'avoit encore que trois ans, lorſque, par la négociation du Duc Philippe qui fut depuis ſon beau pere, elle fut fiancée au Dauphin de France, fils de Louis XI, qui monta ſur le trône la même année & régna ſous le nom de Charles VIII: la cérémonie ſe fit au mois de Juillet 1483, dans le Château d'Amboiſe, où la Princeſſe avoit été amenée par les Gantois au mois d'Avril précédent, & où elle fut depuis élevée avec tous les égards dûs à ſa naiſſance & à ſon rang.

Quelques Hiſtoriens prétendent que cette Princeſſe fut réellement mariée à Charles VIII, d'autres diſent qu'elle ne fut que promiſe: quoi qu'il en ſoit, le Conſeil fit enviſager au Roi, qu'en épouſant Anne de Brétagne, il réuniroit à ſa Couronne la Province de Brétagne, dont elle étoit ſeule héritiere; ce qui ſeroit pour lui un très-grand avantage : il ſe réſolut à épouſer cette Princeſſe, préférablement à Marguerite d'Autriche; il obtint à cet effet de la Cour de Rome, une double diſpenſe, qui, caſſant ſes promeſſes de mariage avec Marguerite d'Autriche & celles d'Anne de Brétagne

avec l'Empereur Maximilien, lui permettoit de se marier avec cette derniere Princesse. Ce nouveau mariage fut conclu à Langeais en Touraine, le 6 Décembre 1491, & cette même année Marguerite fut reconduite en Flandres auprès de Maximilien son Pere.

La Princesse fut sensible à cette disgrace : on raconte qu'un jour, ayant bû du vin fort vert, elle demanda de quel pays il étoit ; comme on lui eut répondu qu'il étoit de France : je ne m'en étonne pas, dit-elle, les sermens n'y valent rien ; faisant un jeu de mots à la maniere de ce tems-là, entre le sarment qui porte le raisin, & le serment qu'on avoit violé à son égard : au reste cet abandon que la politique & l'intérêt national avoient exigé, ne fit aucun tort à Marguerite d'Autriche : plusieurs Princes rechercherent son alliance : elle fut accordée l'an 1497, à Jean de Castille, fils unique de Ferdinand V, Roi d'Arragon. Elle partit pour l'Espagne, âgée de 17 ans : elle s'embarqua à Flessingue, ville des Provinces-Unies : la flotte qui la conduisoit, fut battue dans la Manche, d'une si furieuse tempête, que tout l'équipage désespéra d'en réchapper. La Princesse fut au milieu de ces horreurs conserver toute sa présence d'esprit ; elle demanda de l'encre, & écrivit elle-même ces deux vers sur un papier qu'elle

plia dans une boëte avec ses joyaux, & qu'elle attacha ensuite à son bras, pour servir à la faire reconnoître après sa mort.

Cy git Margot la gentil Damoiselle.
Qu'eut deux marys & encor est pucelle.

Cette précaution se trouva heureusement inutile; la tempête s'appaisa. Marguerite, après avoir pris terre pendant quelques jours à Hampton, Port d'Angleterre, se remit en mer, & aborda enfin à Burgos qui étoit alors la Capitale de Castille. Le Roi d'Arragon l'y attendoit avec son fils, & le Primat d'Espagne y fit la célébration de leur mariage.

La joye dont cette cérémonie fut accompagnée, ne dura pas long-tems: Marguerite d'Autriche devint veuve le 4 Octobre de l'année suivante 1498, la mort lui enleva même un fils, dont elle étoit accouchée peu de tems après, & avant le terme. Ces malheurs l'obligerent de retourner en Flandres. Bientôt elle y fut recherchée pour de nouveaux mariages. Philibert *le Beau*, Duc de Savoye l'obtint, & le contrat fut signé à Bruxelles le 26 Septembre 1501; peu de tems après, Louis de Gorrevod, Evêque de Maurienne, leur donna la bénédiction nuptiale à Roman-Moutier dans le pays de Vaud.

La Ville de Bourg en particulier donna dans cette occasion des preuves éclatantes de l'intérêt qu'elle prenoit à la satisfaction générale. Le Prince & la Princesse s'y étant rendus après leur mariage, les Syndics, pour perpétuer la mémoire d'un événement aussi heureux, firent frapper de grandes médailles de cuivre, sur lesquelles on voyoit, d'un côté, le buste du Prince & celui de la Princesse, s'entre-regardant dans un champ semé de fleurs de lis & de lacs d'amour, avec ces mots à l'entour :

Philibertus, Dux Sabaudiæ VIII. Margarita Maxi. Caes. Aug. Fi. D. Sab.

Et de l'autre, l'écu parti des armes de Savoye & d'Autriche, surmonté d'un grand lac d'amour & environné de ces mots

Gloria in altissimis Deo, & in terrâ Pax hominibus. Burgus.

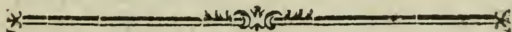
On voit encore une de ces médailles dans la sacristie des Peres de Brou. Le malheur qui sembloit suivre la Princesse, ne la laissa pas jouir long-tems de son nouvel état : le Duc étoit à la chasse du côté de Lagnieux en Bugey ; on lui prépara à dîner près d'une fontaine à Saint-Burba ou Saint-Vulbas, sur le bord du Rhône : le Prince avoit chaud : la fraîcheur qu'il y trouva, lui

caufa une pleuréfie dont il mourut le 10 Septembre 1504, au Château du Pont-d'Ain, dans la même chambre où il avoit pris naiffance. Marguerite d'Autriche fut donc obligée de rendre encore les derniers devoirs à un époux ; elle fit inhumer fon cœur dans une Chapelle du Pont-d'Ain, & mit en dépôt fon corps dans l'ancienne Eglife de Brou, auprès de celui de Marguerite de Bourbon fa mere. Elle s'occupa dès-lors du projet d'exécuter enfin le vœu de cette vertueufe Princeffe, pour fatisfaire tout-à-la-fois, & aux mouvemens de fa piété, & aux défirs du Prince, à qui une mort trop prompte en avoit ôté la gloire.

Marguerite éprouva des contradictions dans l'entreprife de ce grand ouvrage : fon Confeil même fut d'un avis contraire au fien; on lui fit envifager les embarras de fon Gouvernement, la médiocrité de fes revenus, l'immenfité des dépenfes dans lefquelles elle alloit s'engager, la difficulté de fe procurer des matériaux dans un pays tel que la Breffe, la rareté des bons ouvriers dans une Province, où l'on ne connoiffoit encore, pour ainfi-dire, que l'ufage de la brique, de la terre & du bois ; on lui fit entrevoir des oppofitions de la part de ceux qui étoient pour lors en poffeffion de Brou ; elle n'en fut point ébranlée, & commença

par s'aſſurer la rente annuelle de 12 mille écus d'or au coin de France, qui lui avoit été promiſe pour ſon douaire par Philibert *le Beau*. Elle s'adreſſa pour cet effet à Charles III, frere & ſucceſſeur de ce Prince, & demanda que ſon douaire fût rempli : les Provinces de Breſſe, de Vaud & de Faucigni, qu'on lui avoit d'abord cédées pour ſa vie, n'étant pas ſuffiſantes, on y ajouta le Comté de Villars & la Seigneurie de Gourdan avec toutes juſtices, haute, moyenne & baſſe, premier & ſecond dégré de juriſdiction, l'hommage des Nobles, le pouvoir d'inſtituer des Officiers, même un Conſeil, en place du Juge des Appellations, & une Chambre des Comptes; enfin la liberté de racheter les biens du Domaine de Breſſe qui avoient été aliénés ou engagés. Le Traité qui contient tous ces articles, fut conclu & arrêté à Straſbourg, le 5 Mai 1505, en préſence de Maximilien, pere de Marguerite, par Amé Baron de Viry, Amblard Goyet Abbé de Filly, Hugues de la Balme Seigneur de Tiret, & Jean du Four Juriſconſulte, envoyés en Ambaſſade à la Princeſſe par Charles III ſon beau-frere. Ce Prince ratifia ce Traité le 5 Août ſuivant, & Marguerite d'Autriche y ſouſcrivit le 18 Septembre de la même année 1505.

S'étant ainsi procuré des moyens pour la construction de l'Eglise de Brou, la Princesse donna ses ordres pour la recherche des matériaux & des ouvriers, nous en parlerons dans le 8e. Chapitre, tandis qu'elle sollicitoit à la Cour de Rome les Bulles nécessaires pour l'accomplissement de son projet; mais avant que de la suivre dans l'exécution, nous allons parler du lieu où fut bâtie l'Eglise, de la maniere dont elle a été exécutée: nous parlerons du testament & de la mort de Marguerite d'Autriche, lorsque nous serons parvenus à son mausolée, dans le 4e. Chapitre.



CHAPITRE II.

Du Prieuré de Brou avant la fondation de Marguerite d'Autriche.

BROU est situé dans la Province de Bresse, & environ 400 toises au midi de la ville de Bourg, qui en est la Capitale, sur le grand chemin qui conduit à la riviere d'Ain; à 46 dégrés 12 minutes de latitude & 2 dégrés 54 minutes à l'orient de Paris, c'est-à-dire, à 22 dégrés 54 minutes de longitude. Ce n'étoit qu'une épaisse forêt, lorsqu'en 927,

ce lieu devint célèbre par la retraite de S. Gerard, 25e Evêque de Mâcon. Ce Saint Prélat, dégoûté du commerce du monde, après avoir volontairement abdiqué son Evêché pour ne plus s'occuper de la terre, y construisit un Hermitage, où il passa le reste de ses jours, & où il mourut en odeur de sainteté l'an 958.

Les Historiens ne sont pas d'accord sur le lieu de sa sépulture : quelques-uns veulent que son corps ait été inhumé à Mâcon, d'autres prétendent que c'est à Brou. Fustalier & Hugues Menard favorisent ce dernier sentiment : le premier, parlant de S. Gerard, s'explique en ces termes : *Brovii saltum, prope Tani oppidum, cui Burgo nunc nomen est, cœnobium inibi construxit, in quo usque ad vitæ exitum pientissime vixit.* Ce Prélat, dit-il, se retira à Brou, près de la ville de Tanum, que l'on appelle aujourd'hui Bourg en Bresse, où il bâtit un Monastere, dans lequel il s'exerça jusqu'à la mort à la pratique de toutes les vertus. Hugues Menard dans son Martyrologe des SS. de l'Ordre de S. Benoît, parle encore plus clairement ; puisqu'il dit en termes exprès, que S. Gerard a été enterré dans la Bresse : *Kalendis junii, in agro Bressiano, depositio sancti Gerardi, Episcopi Matisconensis, & Confessoris.* Mais, quoi qu'il en soit du lieu

de ſa ſépulture, il eſt certain qu'il a illuſtré la ſolitude de Brou par la ſainteté de ſa vie, & qu'il y a fait ſa demeure pendant l'eſpace de trente-un ans.

La réputation de S. Gerard ne pouvoit manquer de ſe répandre, & de lui attirer des Diſciples. On vit bientôt s'élever à Brou un Monaſtere célèbre. Fuſtalier, S. Julien, Guichenon, nous diſent que le nombre des Religieux s'augmentant de jour en jour, il s'y forma un Prieuré; voici les noms des Prieurs qui ſuccéderent à S. Gerard; la liſte eſt imparfaite, parce que, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu en trouver exactement la ſuite.

1. S. Gerard, Fondateur, y vécut depuis l'an 927 juſqu'à l'an 958.

2. Jean Guilly, Religieux de S. Oyen, Ordre de S. Benoit, y étoit Prieur, l'an 1084.

3. F. Clement, Religieux d'Ambronay, compagnon de Martin & d'Otho, tous deux Religieux de la même Abbaye, qui s'étoient retirés dans une cellule, dont j'ai vu encore des veſtiges, près de la fontaine du moulin de Brou. Ce F. Clement, après avoir été juſqu'à l'année 1187, Prieur de Brou, ſe fit enſuite Chartreux à Seillon, près de Bourg.

4. F. Jean de S. Alban en 1289. Il tranſigea avec le Curé de Bourg, par l'en-

tremise de Bertrand de Got ou d'Agout, Vicaire général de l'Archevêque de Lyon, puis Archevêque de Bordeaux, & enfin Pape sous le nom de Clement V : c'est ce Pape qui transféra le S. Siége à Avignon, & qui détruisit l'Ordre des Templiers dans le Concile qu'il tint à Vienne en Dauphiné l'an 1311.

5. Etienne de Rignieu en 1298.

6. F. Jean de Clermont, Religieux d'Ambronay, en 1319 & 1324. Ce Prieur fit en 1319, une convention avec Amé 5e du nom, Comte de Savoye, par laquelle il lui remit le Prieuré de Brou, à la charge d'y tenir un Religieux pour y faire le Service Divin. Cette maison étoit déja déchue de sa premiere splendeur.

7. F. Guillaume Cadot en 1359.

8. F. Pierre de Mugnet en 1367.

9. Le Cardinal de la Tour en 1371. Le F. Martin de Chambut, Religieux de l'Ordre de Clugny, Prieur de Ratenelle, & Doyen de Noblens, fut son administrateur.

10. F. Jean de Loges en 1384.

11. Pierre, Cardinal de Thurey du titre de Sainte-Susanne, en 1394. Depuis par acte du 14 Novembre 1411, le Prieuré de Brou fut uni à l'Abbaye d'Ambronay qui en étoit regardée comme la mere, parce qu'elle avoit fourni le plus grand nombre des

des Religieux qui l'avoient habité d'abord ; mais sans doute cette union n'a pas eu lieu, puisqu'il y a eu encore d'autres Prieurs.

12. F. Philibert de Chilley, Religieux du Monastere de S. Oyen, depuis l'an 1415 jusqu'à 1435. Ce Prieur eut beaucoup de différents avec le Curé de Bourg : le Concile de Constance en renvoya la connoissance à Jean Evêque d'Ostie, Cardinal, par l'autorité duquel il y eut compromis en 1416 ; les Arbitres furent Amé, élu Archevêque de Lyon, Louis Abbé de Tournus, Jean de Juis Prieur de Neuville, & Jean Bolozon Archidiacre de Narbonne.

13. F. Antoine Fornier en 1447.

14. Bertrand de Loras depuis 1455 jusqu'en 1491 ; il étoit de la noble famille de Loras en Dauphiné & Prieur de S. Sorlin. C'est de son tems que Marguerite de Bourbon fit le vœu dont j'ai parlé, & que Philippes II, son époux, donna à l'Eglise de Brou 200 florins de rente, en attendant que la fondation pût s'exécuter.

15. Jean de Loriol, Chanoine des Eglises de Geneve & de Vienne, Protonotaire Apostolique, Abbé de S. Pont, Prieur Commendataire de Brou, & Evêque de Nice. C'est ce Prélat qui fut le dernier Prieur de Brou ; ce fut sous lui & à sa sollicitation que se fit en 1505, la réunion de ce Prieuré

à l'Eglise de Notre-Dame de Bourg, que l'on bâtissoit alors; Brou n'étoit depuis long-temps qu'un Prieuré avec le titre de Paroisse, sous le vocable de S. Pierre: l'Eglise étoit desservie par vingt-huit Prêtres, qui par la Bulle de réunion devinrent chargés de la desserte des deux Eglises.

L'année suivante 1506, Marguerite d'Autriche obtint de la Cour de Rome, la Bulle qu'elle sollicitoit pour l'exécution du vœu de Marguerite de Bourbon: elle avoit demandé deux choses qui lui furent accordées: la premiere, qu'il lui fût permis de faire bâtir l'Eglise sous le vocable de S. Nicolas de Tolentin, au lieu de celui de S. Benoît, à l'honneur duquel sa belle-mere avoit promis d'élever cet édifice, & de placer dans le Monastere qu'elle bâtiroit, non des Bénédictins, ainsi que portoit le premier vœu, mais des Augustins de la Congrégation de Lombardie: la seconde, qu'il plût au Souverain Pontife ordonner la translation entiere & absolue du Prieuré de Brou & des Prêtres qui le desservoient, avec le titre de Paroisse qui y étoit attaché, à l'Eglise de Notre-Dame de Bourg à laquelle ils avoient été réunis l'année précédente. Louis de Gorrevod, Evêque de Maurienne, Abbé d'Ambronay, Patron & Collateur de ce Prieuré, & Jean de Loriol, Evêque de

Nice & dernier Prieur de Brou avoient tous deux consenti à la translation.

Cette Bulle, donnée par Jules II, & datée de Rome le 17 Août 1506, fut publiée en présence de la Princesse, & d'une Cour nombreuse, le 5 Septembre de la même année, à la fin de la grand-messe dans l'Eglise de S. Pierre de Brou, qui cessa pour lors d'être une Eglise Paroissiale.

Marguerite fit éclater alors les marques de la plus tendre satisfaction; cette journée sembloit la dédommager de tous les revers que la fortune lui avoit fait éprouver: on en jugera par l'activité qu'elle mit dans l'exécution de son ouvrage, & par la magnificence de l'édifice que nous allons décrire.



CHAPITRE III.

Description de l'Eglise de Brou.

CETTE Eglise est bâtie dans un genre gothique, à la vérité; mais avec une régularité & une élégance qui font le plus bel effet. On n'étoit pas encore revenu au genre de l'architecture grecque & romaine, que Michel-Ange fit regner quelques années après dans toute l'Italie; & notre Eglise est

peut-être la derniere de cette beauté-là qu'on ait fait dans le genre gothique. Elle eſt en forme de croix latine, c'eſt-à-dire, que la nef eſt plus longue que la croiſée. Elle a 210 pieds & demi de longueur dans œuvre ; ſçavoir, depuis la principale porte juſqu'au jubé 112 pieds 8 pouces ; & depuis l'entrée du jubé juſqu'au chevet 97 pieds & 10 pouces. On jugera que c'eſt beaucoup, ſi l'on conſidere que S. Pierre de Rome, la plus grande Egliſe de l'Univers n'a que 5[illegible]1 pieds de longueur.

Enfin l'Egliſe de Brou a 107 pieds de large à la croiſée, 90 pieds à la grande nef en y comprenant les chapelles, & 60 de hauteur ſous voûte ; elle eſt orientée ſuivant l'uſage, c'eſt-à-dire, que la grande porte eſt au couchant & l'autel du côté du levant, ou à peu près.

La façade extérieure n'a point d'ordre particulier d'architecture ; c'eſt un aſſemblage très-riche d'ornemens gothiques, & d'arabeſques ; 3 frontons, formés en triangle, dont celui du milieu eſt plus élevé, couronnent ce frontiſpice. Chacun de ces frontons eſt orné avec beaucoup d'art & de proportion, de même que l'avant corps qu'ils terminent ; & parmi les ouvrages curieux que l'on y voit, on trouve de grands contre-

forts garnis de niches très-proprement travaillées.

Le grand portail est assez beau pour mériter quelqu'attention. On y remarque surtout la statue de S. Nicolas de Tolentin qui repose sur le pilier servant de séparation aux deux portes de l'Eglise ; celles des Apôtres S. Pierre & S. Paul qui sont des deux côtés, l'une à gauche, l'autre à droite ; celles de Jesus Christ, du Prince & de la Princesse, de leurs Patron & Patronne, & des génies qui les accompagnent, placées au-dessus de ces portes, sont d'une belle pierre blanche. Les piédestaux avec leurs bases, les niches, les feuillages, les chiffres, les bouquets, y sont si multipliés, & travaillés à jour avec une délicatesse si grande, que ces ouvrages extérieurs n'ont pu manquer de souffrir quelques dégradations dans un intervalle de 250 ans. Au-dessus du portail ; & sur la galerie à claire voie qui le domine, paroît une figure en grand de S. André appuyé sur sa croix : cette statue est fort estimée. On prétend qu'elle est l'ouvrage & la représentation d'André Colomban, que l'on croit avoir été l'Architecte de l'Eglise, & qui en fut au moins le principal artiste, (v. ci-après, chap. 8 :) derriere cette figure sont de grands vitraux destinés à éclairer la nef. Au-dessus de ces vitraux on voit une

seconde galerie, également à claire voie, surmontée de quatre vitraux, dont l'un est en rosette, les trois autres en triangle; plus haut encore s'éleve le fronton du milieu, ayant à son extrémité un grand & beau fleuron, & deux colonnes de chaque côté avec leurs bases & chapiteaux, sur chacune desquelles est un Lion assis, portant les armes de Bourgogne.

Au-devant de l'Eglise on a fait un vaste cadran horisontal de forme ovale, où chacun peut voir l'heure qu'il est au Soleil, en servant soi-même de style, pourvû qu'on soit placé sur la lettre qui indique le mois où l'on se trouve; M. de la Lande en a donné la construction & les principes dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, pour l'année 1757.

Passons actuellement à l'intérieur de l'Eglise : la clarté qui y régne, augmentée par la blancheur naturelle des pierres dont elle est construite, lui donne le coup d'œil le plus gracieux, on diroit qu'elle vient d'être finie, & il n'y a presque pas d'exemple d'un bâtiment qui après 250 ans, ait encore le brillant & la fraîcheur de son premier état. En entrant on apperçoit la grande nef en son entier; on la voit se prolonger dans une majestueuse étendue; l'on est frappé de la magnificence du chevet & des vi-

traux qui la terminent, de l'agréable proportion & de l'extrême légéreté de tout cet édifice ; on admire sur-tout la maniere dont la voûte vient se reposer sur les piliers, qui ont 7 pieds de diamêtre ; les clefs de voûte sont ornées de cartouches ; sur les uns ce sont les armes de Marguerite d'Autriche accollées à celles du Prince Philibert son époux, ornées de fleurs & de feuillages ; sur les autres, ce sont des bâtons noueux en sautoir, avec des briquets, & trois larmes de feu au-dessous, dont il est nécessaire de donner ici la signification.

Le Roi de France Charles VI étant tombé dans une espéce de frénésie, le Royaume se vit divisé en deux puissantes factions ; l'une avoit pour chef, Louis Duc d'Orléans, qui, comme frere du Roi, prétendoit à la régence pendant sa maladie ; l'autre tenoit pour Jean Duc de Bourgogne, qui y prétendoit aussi comme oncle du Roi : au milieu de ces divisions si funestes à l'Etat, & qui faillirent à causer sa perte, le Duc d'Orléans prit pour devise deux bâtons noueux en sautoir avec ce mot, *Je l'envie*, voulant dire qu'il frapperoit des coups si forts, qu'il l'emporteroit sur le Duc de Bourgogne ; celui-ci de son côté prit un fusil ou briquet, avec cette devise ; *Priùs ferit quàm flamma*

micet; peut-être méditoit il la mort de Louis d'Orléans qu'il fit assassiner à Paris le 23 Novembre 1407. Il y en a qui pensent que ce que je nomme ici briquet, est un rabot que prit le Duc de Bourgogne en dérision des bâtons noueux, dont il se flattoit d'effacer les nœuds comme avec un rabot.

On y voit aussi fréquemment les premieres lettres des noms de Philibert & de Marguerite, P. M. liées avec grace par des lacs d'amour. Ceux qui s'appliquent à suivre les détails de l'appareil ou de la coupe des pierres, reconnoissent que c'est un chef-d'œuvre de l'art pour cette partie; tout y est de la plus grande exactitude; les nervures & les arcs doubleaux qui soutiennent & partagent la voûte, viennent prendre leur naissance jusques dans la base des piliers, aux moulures desquels ils répondent avec la plus exacte symmétrie: M. l'Abbé Vernette, très-versé dans l'Architecture, & qui a levé les plans de cette Eglise, en a admiré les détails de construction, dans les choses même qui paroissent le moins. Il a remarqué une espéce d'inflèxion dans la voûte, par laquelle il croit que l'Architecte vouloit imiter, pour ainsi dire, le Corps de Jesus Christ couché dans le tombeau.

Les nefs collatérales sont un peu moins élevées que la nef principale, & moins larges,

ges, mais elles ont la même nobleſſe & les mêmes proportions. Dans chacune des deux dernieres, à droite & à gauche, ſont quatre Chapelles réguliérement placées, & toutes éclairées par de grands vitraux, dont le couronnement, formé par différens traits de pierres, eſt auſſi léger que bien entendu. Les autels que l'on y voit, ſont remarquables, & par leur élégante ſimplicité, & par les tableaux, dont quelques-uns ſont attribués à de bons maîtres. Il y a auſſi ſur la droite un grand bènitier, autour duquel on lit la deviſe de la Princeſſe.

Lorſqu'on eſt arrivé à la croiſée de l'Egliſe, on trouve le jubé : il a 35 pieds de largeur ſur 24 de hauteur, y compris le couronnement, & il renferme dans toute ſon étendue une multitude d'ornemens, dont le détail ſeroit infini ; des groupes, des rainceaux (branches d'arbres), des bouquets, des fleurons, des guirlandes, des chiffres, des lacs d'amour ; tout cela, quoiqu'en ſimple pierre blanche, eſt travaillé à jour avec la plus grande délicateſſe. Les ſtatues, les niches, les piedeſtaux, les culs de lampe que l'on y voit, ſont de la même beauté, & concourent à faire du jubé un morceau très-curieux & très-riche. Il eſt porté ſur 4 piliers qui forment 3 arcades, & couronné par une belle baluſtrade, ſur laquelle ſont

placées 7 grandes ſtatues de marbre blanc : celle du milieu eſt un *Ecce homo*, ayant à ſa droite S. Nicolas de Tolentin, puis Sainte Monique ; enſuite un autre *Ecce homo*, & à ſa gauche S. Auguſtin, S. Antoine & S. Pierre.

Sur le dernier pilier du jubé, à droite par rapport au ſpectateur, on voit une table d'albâtre, où paroît un cœur en gros relief, ſurmonté des armes de l'ancienne Maiſon de Château-vieux ; c'eſt un monument de l'affection d'un des chefs de cette famille pour le Couvent de Brou, où il fit dépoſer ſon cœur. L'épitaphe n'eſt plus liſible ; mais la voici telle que nous l'avons trouvée dans nos manuſcrits.

Cy git le cœur de haut & puiſſant Seigneur, Claude de Chalant, dit de Château-vieux, en ſon vivant, Seigneur de Verjon, Arbent, Baron de Cuzance, de Rochefort & de Mornay ; qui trépaſſa en la maiſon de céans, le 22 Juillet 1551 : priez Dieu pour ſon ame. On prétend que la rature que l'on voit ſur cette épitaphe, a été faite par un Duc de Savoye, qui l'ayant lûe, tira ſon poignard & la barra, en diſant : Je ne crois pas qu'il y ait dans mes Etats de haut & puiſſant Seigneur, autre que moi. A ſuppoſer la vérité de ce fait, ce ne pourroit être qu'Emmanuel Philibert, appellé *Tête de fer*, qui, le 26 Septembre

1567, passa une partie de la journée dans le Couvent de Brou; car on n'a pas connoissance qu'aucun autre Duc de Savoye y soit venu, quoique le registre de la Sacristie fasse mention de tous les Princes Souverains qu'on a reçus dans cette Eglise.

Avant que d'entrer dans le Chœur on voit sous le jubé deux Chapelles, dont les tableaux, sur-tout celui de S. Augustin parlant à Sainte Monique sa mere, sont très-estimés. On passe ensuite dans le Chœur par une porte pratiquée entre ces deux Chapelles, sous le jubé.

En entrant dans le Chœur on remarque d'abord les stalles qui sont de bois de chêne, mais ornées d'une foule prodigieuse de statues, & de différens ouvrages qui méritent d'être considérés par la beauté de leur exécution & par les symboles qu'ils expriment.

En commençant par le côté droit, on apperçoit 24 petites figures qui représentent autant de Prophétes, ou de Patriarches de l'ancien Testament, qui tous ont une expression véritablement remarquable; si l'on s'applique à examiner les caracteres qui les distinguent, il ne sera pas difficile d'en reconnoître quelques-uns; il en est dont les attributs ne sont pas si déterminés : je vais donner les noms tels que nos manuscrits les rapportent ; j'indiquerai les

attributs de ceux en qui ils ſont mieux développés.

1. Abraham levant une main au Ciel.

2. Iſaac méditant les choſes céleſtes.

3. Le ſymbole de la force. On voit en effet la force exprimée d'une maniere frappante dans cette figure, dont la main tient une barbe longue & touffue.

4. Jacob qui lutte avec l'Ange du Seigneur.

5. Iſaïe qui annonce l'Incarnation du Verbe.

6. Jérémie annonçant auſſi l'Incarnation.

7. Aaron grand Sacrificateur.

8. Moyſe montrant les tables de la Loi.

9. Néhémie. La valeur & la prudence le caractériſent.

10. Ezéchiël qui dévore un volume.

11. David tenant ſa harpe, les yeux au Ciel, la Couronne ſur la tête.

12. Daniel préſentant ſes Prophéties, vêtu en Officier de Cyrus.

13. Samuël en vieillard, appuyé ſur un bâton, une épée à ſon côté comme Juge d'Iſraël.

14. Oſée montrant le Ciel d'une main & reprochant aux Juifs de l'avoir irrité.

15. Joël faiſant la lecture du livre de ſes Prophéties.

16. Amos dans la contemplation.

17. Abdias levant une main vers le Ciel, portant de l'autre ses Prophéties.

18. Jonas en voyageur accablé de tristesse.

19. Michée, son attitude marque un homme pénétré de ce qu'il annonce.

20. Nahum. L'énergie de son pinceau éclate dans sa figure.

21. Habacuc, dans l'attitude d'un homme qui fuit avec effroi.

22. Aggée. Il se repose sur son bâton & inspire la confiance.

23. Zacharie tourne la tête vers Malachie, à qui il montre le Ciel avec le doigt.

24. Malachie les yeux au Ciel, le corps incliné du côté de Zacharie; il semble compter sur ses doigts le tems de la venue du Sauveur.

Toutes ces figures sont presque dans le genre où se distingua ensuite le célèbre Callot, né à Nancy en 1593; sur-tout les figures de Michée, de Nahum, d'Habacuc & de Malachie.

Revenons sur nos pas pour considérer le lambris des stalles du même côté. Il y a d'abord trois panneaux, dont le plus bas représente, en bas relief, Adam dans son premier sommeil, pendant lequel Dieu en tira une côte pour former la femme: celui

du milieu repréſente en plein relief Eve chaſſée du Paradis-Terreſtre, par un Ange qui tient en main une épée flamboyante. Le troiſiéme eſt la repréſentation, auſſi en plein relief, du meurtre d'Abel par ſon frere Caïn.

La partie du lambris en retour, n'ayant qu'un ſeul panneau, repréſente l'apparition de Dieu à Moyſe dans le buiſſon ardent.

A l'entrée du milieu des ſtalles on verra ſur la droite, Manué pere de Samſon, offrant à Dieu un holocauſte en action de graces de la promeſſe qui lui a été faite par un Ange, qu'il auroit un fils d'une force extraordinaire; dans le même panneau paroît un Ange qui s'éleve au Ciel avec la fumée de l'holocauſte. A gauche, Samſon ayant une des portes de la ville de Gaza ſous ſon bras, & l'autre ſur ſes épaules.

Dans le panneau de la partie du lambris en retour placé à l'extrémité des ſtalles de ce même côté, c'eſt la victoire de David ſur Goliath, au moment que ce Prince lui coupa la tête.

Le lambris à trois panneaux, qui n'eſt ſéparé du précédent que par le paſſage qui communique aux ſtalles, contient dans ſon panneau inférieur l'hiſtoire de la chaſte Suſanne, accuſée par les impudiques vieillards, & conduite en priſon par leur ordre.

Dans celui du milieu, la multiplication des 20 pains d'orge par le Prophéte Elizée ; & dans celui d'en haut, le sacre de Salomon par le Prêtre Sadoc, accompagné du Prophete Nathan, de Banaïas premier Capitaine des gardes de David, d'un Héraut d'armes, & de plusieurs autres personnages. On voit encore sur chacun des lambris à 3 panneaux qu'on vient d'examiner, deux niches dont chacune contient une grande figure : la premiere du côté de la grande porte du Chœur, est Aaron. La seconde, placée à l'extrémité des stalles, représente Moyse : le premier montre à Moyse le meurtre d'Abel par son frere Caïn ; Moyse regardant Aaron, lui montre le Ciel. Il a dans sa main gauche une espéce de bâton pour marque de son autorité, tandis que de la main droite il tient sa verge panchée vers la terre, & semble lui dire qu'il est dans le Ciel un Dieu vengeur, & que ce crime ne restera pas impuni.

Les stalles qui sont du côté de l'Evangile ou à la gauche du Chœur, représentent le nouveau Testament : on y trouve également 24 petites figures dont voici les noms, en commençant au bas du Chœur vers la porte qui fait face au maître Autel.

1. S. Luc, un bœuf à ses pieds, montrant du doigt son Evangile ouvert.

2. La ſeconde figure, que je crois être celle de S. Pierre, a été volée : Antoine de Neuville, Abbé de S. Juſt, donna en 1660, un monitoire contre le voleur, mais inutilement.

3. S. Etienne en habit de Diacreportant le Livre des Evangiles.

4. S. Matthieu, avec un Ange à côté de lui.

5. S. Matthias; il ſemble s'entretenir avec Zébédée qui le ſuit.

6. S. Zébédée, pere de S. Jacques & de S. Jean, tourné vers S. Matthias.

7. S. Jean l'Evangéliſte, un aigle à ſes pieds, parcourant ſon Evangile qui eſt ſur ſon genou.

8. S. Marc, ſon Evangiledans les mains, un lion à côté de lui.

9. S. Paul ; il tient ſes épitres de la main droite, ſon épée de la main gauche.

10. S. André, appuyé ſur ſa croix.

11. S. Jean, tenant de la main droite une coupe d'où ſort une couleuvre.

12. S. Thomas ; les Evangiles à la main, un petit ſac à ſon côté.

13. S. Jacques le Majeur, un bâton à la main gauche.

14. S. Jacques le Mineur, il tientſon bâton de la main droite.

15. S. Simon, les Evangiles de la main gauche ; le bras droit est cassé.

16. S. Thadée, un bâton dans la main droite, les Evangiles dans la main gauche.

17. S. Barnabé, appuyé sur une espéce de support, qui peut-être sert à exprimer le pilier auquel il fut attaché pour être lapidé.

18. S. Barthelemi, une scie à la main droite.

19. S. Philippe, le Livre des Evangiles sous le bras droit.

20. Simon le Pharisien, vêtu d'une maniere distinguée, une épée à son côté.

21. Jesus enseignant dans son enfance, il a un livre ouvert à la main, dans lequel il semble montrer la preuve de ce qu'il dit.

22. Jesus voyageant dans son enfance, il tient un bâton à la main, & paroît fatigué du voyage.

23. S. Jean Chrysostome, montre le Sauveur de la main droite, & porte ses ouvrages de la gauche.

24. S. Jude, montrant le Ciel d'une main, & soutenant sa robe de l'autre.

On sera surpris sans doute qu'on ait ici mêlé sans ordre, les figures du Sauveur, des Apôtres & des Docteurs ; peut-être que les ouvriers se sont mépris en les plaçant.

Revenons aux lambris des stalles dans

cette partie ; nous trouverons dans le panneau inférieur qui eſt le plus près de la porte du Chœur, la naiſſance de l'Enfant Jeſus ; il eſt couché ſur la paille, aſſiſté de S. Joſeph, & de la Sainte Vierge ſa mere. Dans le panneau du milieu, c'eſt la nouvelle de cette naiſſance donnée par un Ange aux Paſteurs, dont quelques-uns, éveillés en ſurſaut, ſemblent ſe hâter d'aller adorer le Meſſie. Dans celui d'en haut, la préſentation de l'Enfant Jeſus au Temple, la compagnie eſt nombreuſe ; on y diſtingue Marie, & Siméon, qui tient entre ſes bras le Sauveur du monde.

Le panneau de la partie du lambris en retour repréſente l'adoration des Rois.

Dans l'entrée du milieu des ſtalles, on remarquera, à gauche, le maſſacre des Innocens, & à droite, le Sauveur, encore enfant, aſſis au milieu des Docteurs dans le Temple de Jéruſalem.

En ſuivant les ſtalles juſqu'à l'extrémité, on obſervera dans la partie du lambris en retour, le Baptême de notre Seigneur par S. Jean, ſur le fleuve du Jourdain. Dans le panneau inférieur du lambris, le Jugement prononcé par Jeſus-Chriſt en faveur de la femme adultere : ſes accuſateurs, regardant ce que le divin Sauveur écrit ſur le ſable, ſemblent ſe retirer les uns après les autres.

Dans celui du milieu eſt le miracle de la multiplication des cinq pains & des deux poiſſons, qui ſervirent à J. C. pour nourrir 5 mille hommes. Dans le plus élevé, on voit l'entrée ſolemnelle de Jeſus-Chriſt dans Jéruſalem : on y remarque un grand concours d'Habitans portant des palmes, ou étendant leurs manteaux ſur le paſſage du Sauveur.

Les deux figures qui correſpondent à celles d'Aaron & de Moyſe qu'on a vûes de l'autre côté des ſtalles, ſont, S. Gregoire Pape, au bas du Chœur, & S. Jérome à l'extrémité des ſtalles; le premier eſt revêtu des marques de ſa dignité; le ſecond eſt ſous l'habit de Cardinal, titre que lui ont donné quelques Auteurs; (les Cardinaux n'étoient autrefois que les Curés de Rome, & ne ſont devenus maîtres de l'élection des Papes qu'en 1130.) S. Jérome eſt repréſenté ici donnant à manger à un lion qui s'éleve pour le careſſer.

Les piedeſtaux qui portent toutes ces figures, les niches & leurs ornemens, ſont des ouvrages finis; mais ce qu'on n'appercevroit peut-être pas ſi nous ne le faiſions obſerver, c'eſt que les colonnes qui les ſéparent, & qui au premier coup-d'œil paroiſſent abſolument les mêmes, ont cependant chacune quelque caractere particulier,

Le Couronnement des ſtalles a des beautés qu'il n'eſt pas poſſible de décrire : on y voit une ſuite réguliere de petits ouvrages travaillés à jour avec une délicateſſe dont le bois ne paroîtroit pas ſuſceptible. Des fleurons, des chiffres, des entrelas, ſi fins & ſi déliés, qu'on ne comprend pas comment ils ont pu réſiſter au ciſeau. En s'avançant ſous ce couronnement, on apperçoit qu'il eſt ſoutenu par des voûtes qui imitent celles de l'Egliſe : ce ſont les arcs doubleaux, les nervures, les écuſſons qui y ſont exprimés en petit ſur le bois. Le deſſous même des ſiéges eſt orné de petites figures groteſques, dont les idées ſont ſouvent très-plaiſantes ; mais que nous n'entreprendrons pas ici de décrire, parce que la plûpart de ces figures de caprice ſont ou bizarres ou inintelligibles.

Le lutrin eſt de chêne, comme les ſtalles. Il eſt placé au milieu du Chœur, & orné des ſtatues des quatre Evangéliſtes qui ſont ſur les quatre angles du piedeſtal.

La façade du jubé qui eſt au-dedans du Chœur, n'eſt pas moins remarquable que celle qu'on a déja vûe, les ornemens n'y ſont pas ſi multipliés ; mais on doit remarquer les petites ſtatues en pierre blanche, dont les attitudes & les draperies ont des beautés ; les niches, dont l'ouvrage eſt très-délicat ; les lacs d'amour, dont les cordons

sont d'une vérité singuliere. Le long de cette partie du jubé, & au-dessus des stalles, à droite & à gauche, règne une belle galerie en pierres blanches, travaillée à claire voie : plus haut l'on en voit une autre à peu près semblable, au moyen de laquelle on fait tout le tour de l'Eglise, à la naissance des voûtes.

CHAPITRE IV.

Description des trois Mausolées du Chœur.

EN avançant du côté de l'Autel, on voit trois superbes Mausolées qui sont les plus belles parties de cette Eglise : nous avons du regret de ne pouvoir les mettre sous les yeux du Lecteur par le secours du dessein, nous renvoyons aux figures qu'en a donné le célèbre Guichenon, dans son Histoire de Savoye. Le premier placé à droite vers la petite porte du Chœur, est celui de Marguerite de Bourbon, dont il a été parlé au commencement de cet ouvrage, & dont la piété fut cause de notre fondation. Ce Mausolée est placé dans le gros du mur, couvert d'une arcade oblongue ornée de différens ouvrages très-délicatement travaillés : cet-

te arcade, ſurmontée d'un fronton en triangle, enveloppant les armes de la Princeſſe, vient repoſer ſur deux montans faits d'une belle pierre qui reſſemble à de l'albâtre très-blanc; ils s'élevent en pyramides avec beaucoup de grace & de légéreté, & offrent dans toute leur étendue mille choſes dignes de curioſité. On y voit une quantité prodigieuſe de moulures pouſſées avec toute la propreté poſſible, dont quelques-unes, ſe détachant du corps de l'ouvrage, s'avancent pour ſervir de piedeſtaux aux niches & aux figures qui y ſont placées, les autres vont ſe perdre dans un aſſemblage d'ornemens qui les terminent: les feuillages, les chiffres, les rameaux, les marguerites que l'on remarque, ſoit dans les moulures de l'arcade, ſoit dans la baſe des niches, ſoit dans leur couronnement, ſont d'une extrême délicateſſe. Sur le montant qui eſt vers les pieds, on voit les ſtatues de Sainte Marguerite & de Sainte Agnès; la premiere, Patronne de la Princeſſe; & la ſeconde, Patronne de ſa mere. Sur le montant qui eſt du côté de la tête, on voit Saint André & Sainte Catherine; il y a trois beaux fleurons qui ſervent d'ornemens aux trois angles du fronton de deſſus l'arcade; le fleuron du milieu s'éleve par une longue tige preſqu'à la hauteur des montans qui ſont de

chaque côté ; plusieurs branches qui sortent du couvert du fronton, en allant par différens contours, se réunir, ou à une corniche qui règne d'un montant à l'autre, ou aux montans eux-mêmes, garnissent les entre-deux, & servent de soutien à une espéce de balustrade qui termine le haut de ce Mausolée.

La statue de la Princesse Marguerite de Bourbon est de marbre de Carrare ; c'est le plus beau marbre blanc de l'Italie, même la seule carriere de beau marbre blanc qu'il y ait en Europe : la Princesse y est couchée sur une table de marbre noir, vêtue de son manteau ducal, les mains jointes, la couronne sur la tête, appuyée sur un carreau un peu enfoncé, ayant à ses pieds une levrette qui est très-belle. Elle a le visage tourné du côté de Philibert *le Beau* son fils, dont le Mausolée est au milieu du Chœur, comme si elle vouloit lui recommander l'exécution du vœu qu'elle n'avoit pu accomplir elle-même.

Dans le fond sont placés six Génies en plein relief, dont les deux qui occupent la niche du milieu, tiennent une pierre d'attente pour son épitaphe, deux autres de chaque côté sont appuyés sur l'écu de ses armes ; & deux autres, l'un aux pieds, l'autre à la tête, tiennent les chiffres de la Prin-

cesse & ceux du Prince Philippe II son époux.

Plus bas, & immédiatement au dessous de la table de marbre noir, sur laquelle repose la Princesse, on trouve sur leurs piedestaux & dans leurs niches, cinq Génies & quatre Pleureuses : celles-ci ont toujours fait l'admiration des curieux. Elles n'ont qu'un pied de hauteur ; leurs voiles très-avancés, semblent faits pour dispenser le Sculpteur de la perfection des figures ; cependant sous ces voiles même on apperçoit les plus beaux traits & la plus grande correction : leurs yeux mouillés de pleurs, leurs attitudes, leurs vêtemens, expriment très-bien leur fonction lugubre ; toutes ces statues sont portées sur une seconde table de marbre noir qui sert de base à tout le Mausolée.

Au milieu du Chœur & sur la même ligne que le tombeau de Marguerite de Bourbon, l'on voit celui de Philibert *le Beau* son fils : c'est un chef-d'œuvre de l'art, & peut-être en ce genre, un des beaux morceaux que la sculpture ait produit : les chefs-d'œuvres de Michel Ange n'avoient point encore paru dans le monde, & l'Italie même n'a pas d'aussi beau monument dans le genre de celui-ci, & du tems où il a été fait. On a eu soin de le mettre au milieu du Chœur,

Chœur, afin que, se trouvant isolé, on pût de toutes parts en parcourir les beautés. La table principale est de marbre noir, elle a environ dix pieds de longueur & cinq pieds & demi de largeur, elle est élevée à la hauteur de quatre pieds & demi, & porte la figure du Prince, de cinq pieds onze pouces de longueur, & d'un beau marbre blanc extrêmement poli. Philibert *le Beau* y est représenté vivant quoique couché, revêtu de son armure, ayant sur ses épaules son manteau ducal qui s'étend jusqu'à ses pieds; il a sur sa tête une couronne, à son col le collier de l'Annonciade, & son épée au côté; il a la tête appuyée sur un carreau d'une riche broderie, & le pied gauche sur un lion; il a les mains jointes, & inclinées du côté de Marguerite de Bourbon sa mere, en témoignage de la promesse qu'il lui fait d'accomplir le vœu dont elle l'avoit chargé, en même-tems qu'il tourne la tête vers Marguerite d'Autriche son épouse, comme pour la prier d'exécuter enfin ce grand ouvrage, auquel une mort trop promte ne lui permettoit pas de mettre la main. Ces figures sont de Conrard Meyt, comme nous le dirons dans le 8e Chapitre, en parlant des Artistes qui ont travaillé dans cette Eglise.

Le Prince est environné de six Génies de la plus grande beauté. Leur taille est d'en

viron 2 pieds 4 pouces de hauteur, & ne peut imiter mieux la nature; leur petit corps eſt ſi tendre, ſi délicat & ſi bien formé, leur attitude ſi bien variée & ſi naturelle, la douleur ſi bien exprimée dans leurs yeux & ſur leurs viſages, qu'on ne peut rien y déſirer. Leur nudité paroît choquante dans une Egliſe; mais on aſſure que les Egliſes d'Italie ſont pleines de figures où l'on a permis à l'art de rendre la nature dans tous ſes détails: on a vu long-tems trois Graces nues dans la Cathédrale de Sienne; & les deux grandes ſtatues d'Adam & Eve, dans celle de Florence. Il y a des perſonnes qui prétendent que les deux Génies des pieds ſont les plus parfaits, ſur-tout celui que l'on y voit appuyé avec grace ſur ſa petite main, qui ſemble foiblir ſous le poids de ſa tête appéſantie par la douleur; les deux Génies qui ſont à la tête ſoutiennent une table de marbre, où ſont les armes du Prince; ceux des pieds ſont appuyés ſur une autre table, deſtinée probablement à recevoir ſon épitaphe; celui qui eſt à la droite, tient d'une main ſon ſceptre & de l'autre ſes gantelets; & celui de la gauche a une main ſur le caſque, tandis que de l'autre il tient le marteau d'armes du Prince.

Il n'y a que ſix piéces de marbre dans tout ce que je viens de décrire: un ſeul bloc

forme la figure du Prince, le carreau fur lequel il repofe, & le lion qui eft à fes pieds. Un autre bloc forme les deux Génies de la tête, avec les écuffons qu'ils tiennent & la plinthe qui les fupporte; un 3e bloc a produit ceux des pieds; le 4e & le 5e font les deux Génies placés aux côtés du Prince, avec les ornemens qu'ils ont entre les mains; enfin la table de marbre noir qui porte tout l'affemblage, eft la fixiéme piéce.

Douze piliers, d'un beau marbre blanc, foutiennent cette table de marbre noir, & font placés fur une autre table de marbre noir qui fert de bafe à l'édifice; ces piliers font diftribués de maniere que les fix principaux foutiennent fix arcades, deux de chaque côté, une à la tête & l'autre aux pieds, tandis que les fix moindres, un peu plus reculés, femblent deftinés à foutenir les clefs de ces arcades. Les quatre piliers qui font aux quatre angles du maufolée, font à deux faces, & chargés d'une multitude d'ornemens: on y voit des moulures, des pyramides, des fleurons, des bouquets, des chiffres découpés & travaillés avec cette délicateffe, qui a fait dire quelquefois qu'on avoit eu le fecret de rendre le marbre maniable. A chacun de ces piliers il y a deux Sibylles, dont les piédeftaux, les niches, les draperies font de toute beauté. Les piliers

qui sont de chaque côté sur la même ligne, contiennent encore chacun une Sibylle. Les six autres piliers, plus petits & moins avancés, ne sont pas tout-à-fait si chargés d'ouvrage, mais ils sont également finis. Les arcades sont aussi embellies de moulures, de fleurons & de chiffres : on y trouve souvent répétées les premieres lettres des noms de Philibert & de Marguerite, évuidées avec une extrême légéreté, de même que les quatre lettres F. E. R. T. que l'on voit en beaucoup d'endroits, parce qu'elles sont la devise des Comtes de Savoye ; il paroît que ce sont les lettres initiales de ces mots *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Les Auteurs ne sont pas bien d'accord sur l'origine de cette devise : tous les Historiens de Savoye, & quelques autres avec eux, l'attribuent à Amé V, surnommé *le Grand* (il y a des Auteurs qui l'appellent Amé IV), à l'occasion d'une victoire mémorable qu'il remporta devant Rhodes sur Ottoman I, le 15 Août 1310. D'autres en font une devise galante d'Amé VI, surnommé le Comte Verd. Sans révoquer en doute la victoire de Rhodes, Guichenon, dans le 1r volume de son Histoire généalogique de Savoye, croit qu'Amé V n'est pas le premier qui l'ait adoptée ; & que Thomas II du nom, pere d'Amé *le Grand* la portoit, puisqu'on la lit sur le col-

lier d'un chien représenté sur son tombeau dans la Cathédrale d'Aouste. Guichenon parle aussi d'une médaille d'argent de Pierre de Savoye, avant même qu'il eût commencé à régner, ce qui arriva en 1263, où l'on trouve la même devise écrite en lettres gothiques. On peut consulter Guichenon sur les différentes manieres d'expliquer cette devise ; nous nous en tenons à celle qui est la plus généralement reçue.

Dans l'espace que ces piliers environnent, on voit, comme dans un tombeau, la figure du Prince mort, étendu sur un Suaire. On reconnoît bien à sa taille & à ses traits que c'est la figure du Prince que l'on a considéré au-dessus comme vivant ; mais on connoît aussi à ses yeux éteints, à sa bouche livide, à sa poitrine élevée, à ses bras abattus, à ses mains à demi-ouvertes, à ses pieds un peu engorgés, que c'est un corps inanimé. On ne peut l'envisager sans une espéce d'effroi ; l'obscurité, causée par la multiplicité des piliers qui l'environnent, en rendant ce tombeau plus triste, y répand encore mieux l'image de la mort : la nature elle-même, en fournissant à l'habileté du Sculpteur, un marbre pâle & veiné, a contribué à le rendre plus ressemblant à un cadavre : car, outre la pâleur générale, on apperçoit dans quelques-unes de ses parties,

des endroits noirs & obscurs. Cette figure est admirée de tous les connoisseurs; il n'en est point qui ne conviennent qu'elle est formée dans les plus exactes proportions, & qui ne la regardent comme le morceau le plus précieux de toute l'Eglise; elle est aussi de Conrard Meyt.

Le troisieme Mausolée est celui de Marguerite d'Autriche; il est à la porte gauche du Chœur, du côté de l'Evangile; il est porté par 4 colonnes; celles de la tête sont adossées au pilier qui soutient la derniere arcade du Chœur, toutes sont ornées d'une multitude prodigieuse d'ouvrages, dans lesquels il règne cependant beaucoup de régularité & de sagesse. Ce Mausolée est à peu près sur le même plan que celui de Marguerite de Bourbon, mais il le surpasse en beauté, moins par le nombre d'ornemens qu'il offre à la curiosité, que par leur proportion & leur délicatesse: il a d'ailleurs un avantage, c'est qu'il présente trois faces, & qu'on peut le considérer de droit, de gauche & par les pieds. Les deux côtés ne different entr'eux, que par la différence des statues qui sont placées sur les colonnes; dans la façade qui regarde le Chœur, on voit, sur deux piliers terminés en pyramides, comme au tombeau de Marguerite de Bourbon, mais avec beaucoup plus de légéreté & d'orne-

mens, une arcade fort élégante; on y admire la délicatesse des feuillages, des chiffres & des fleurs qui la décorent; au milieu du fronton qui la couronne, on apperçoit les armes de la Princesse soutenues par deux Anges, & ornées de fleurons si recherchés & travaillés avec tant d'art, qu'ils surpassent encore ceux qu'on avoit vus dans l'autre Mausolée: vers le milieu de la tige du fronton paroît une corniche soutenue par plusieurs rameaux différemment contournés, destinés à remplir la partie supérieure de l'arcade; on y voit ces quatre mots: *fortune infortune fort une*, dont nous rapporterons bientôt l'explication. Une galerie à claire voie surmontée de plusieurs fleurons, règne tout le long de la corniche: les colonnes qui portent ce bel ouvrage, sont chargées d'ornemens, de rainceaux, de chiffres, de fleurs, & principalement de marguerites, on voit celles-ci sur les moulures, les piedestaux des niches, & sur leurs couronnemens; de petites pyramides semblent naître de la principale colonne pour couronner avec plus de grace toutes les niches, où l'on voit plusieurs figures très-bien drapées.

Les deux statues qui sont placées sur la colonne du côté de la tête, représentent Ste. Marguerite & Sainte Agathe: la premiere, foulant aux pieds son amant qui fut depuis

ſon tyran. La ſeconde, tenant d'une main la palme du martyre, & de l'autre les tenailles avec leſquelles on lui arracha les mamelles.

Sur la colonne droite vers les pieds, il y a trois figures; la premiere eſt Sainte Magdelaine préſentant une boîte de parfums; la ſeconde eſt S. Pierre; les clefs du Paradis, qu'il tenoit entre les mains, ont été briſées; la troiſiéme eſt Sainte Barbe.

Ce Mauſolée contient auſſi une double repréſentation de la Princeſſe dans le même goût que celle du Mauſolée de Philibert *le Beau* : ces figures ſont d'un beau marbre blanc, grandes comme nature, couchées ſur deux tables de marbre noir, élevées l'une au-deſſus de l'autre d'environ quatre pieds, au moyen de deux petites arcades deſtinées à porter la table ſupérieure : ſur celle-ci l'on voit Marguerite d'Autriche repréſentée comme vivante, dans ſes habits de cérémonie, coëffée à l'antique, avec la Couronne impériale, & la tête ſur un carreau très-bien travaillé; ſes mains ſont croiſées ſur la poitrine. On voit avec plaiſir la beauté de ſes traits, de ſa poitrine, de ſes mains, & la richeſſe de la draperie qui la couvre. Dans une niche qui eſt au-deſſus de ſa tête, ſont placés deux Génies tenant l'écu de ſes armes, & elle a une levrette à ſes pieds.

pieds. Cette figure fut placée en 1532, comme on le voit par le nombre gravé sur la bordure du manteau.

La seconde figure, qu'on apperçoit au-dessous de celle que nous venons de décrire, est d'un albâtre très-fin & très-poli; mais pâle & livide, & représente Marguerite d'Autriche après sa mort: on y reconnoît ses traits; mais le visage, qui plus haut inspire le respect & la vénération, ne fait naître ici que des sentimens de douleur & d'attendrissement. On la voit la tête nue; ses cheveux épars descendent en boucles irrégulieres jusqu'à la ceinture; elle a les pieds découverts, & le corps modestement enveloppé d'une longue robe dont les plis sont jettés avec autant de naturel que de vérité; cette repétition de figures est une profusion de travail, qui a donné lieu au Sculpteur de déployer plusieurs genres d'expressions & d'attitudes; & l'on voit que dans toute cette Eglise on n'a cherché qu'à multiplier les ornemens & le travail, pour satisfaire la magnificence de Marguerite d'Autriche.

La face du Mausolée qui est du côté des pieds de la Princesse, & que nous avons quittée pour examiner les deux figures, est semblable à la précédente; mais elle est beaucoup plus étroite, & le fronton qui s'éleve au-dessus de l'arcade, contient une re-

nommée au lieu des armes de la Princeſſe ; cette façade eſt ornée auſſi de moulures, de pyramides, de niches & de ſtatues. La premiere figure eſt celle de Sainte Barbe, dont nous avons parlé, ayant à côté d'elle la tour dans laquelle elle fut renfermée. La ſeconde figure, placée de l'autre côté de l'arcade, & la ſixiéme du Mauſolée repréſente S. Nicolas de Tolentin, portant un fanal de la main droite, & un livre de la gauche. La ſeptiéme, que l'on voit dans l'angle de cette colonne, eſt S. Jean Baptiſte, vêtu d'une peau, & tenant un agneau ſous ſon bras. La huitiéme, que l'on trouve ſur cette même colonne, en tournant vers la troiſiéme face du Mauſolée, eſt une Sainte Martyre dont on ignore le nom. La neuviéme, ſur la derniere colonne du côté de la tête, eſt encore Sainte Marguerite, tenant un dragon ſous ſes pieds. Enfin la dixiéme & derniere figure eſt une Sibylle, que l'on a placée parmi ces Saints & ces Saintes, à l'imitation de pluſieurs grands Maîtres de l'Italie, & de pluſieurs Docteurs de l'Egliſe qui les ont conſidérées comme de vertueuſes Prophéteſſes ; d'ailleurs la continence de ces chaſtes filles peut être regardée comme le ſymbole de celle d'une veuve de 24 ans, qui paſſa ſa vie dans le veuvage, comme nous l'avons dit de cette Princeſſe. Les deux Gé-

nies, placés aux pieds de Marguerite d'Autriche, méritent aussi d'être observés ; ils sont si bien formés, si bien pris dans leur petite taille ; on voit sur leur visage enfantin tant de grace & de délicatesse ; leur petite bouche entre-ouverte laisse appercevoir de si jolies dents ; leurs yeux peignent si bien la douleur, qu'on les préfére encore à ceux des autres Mausolées ; on voit dans leurs yeux le noir de la prunelle, soit qu'on ait sçu profiter des taches qui se trouvoient dans le marbre, comme on le dit communément, soit qu'on ait employé une couleur qui pénétre le marbre, ainsi que M. le Comte de Caylus à Paris, M. le Prince de San-Severo à Naples, & d'autres Physiciens de nos jours, ont sçu le pratiquer : voyez les expériences de M. du Fay à ce sujet, dans les Mémoires de l'Academie des Sciences pour 1732. Nous n'oublierons pas de faire observer la cicatrice qui paroît au pied gauche de la Princesse ; il est aisé de juger que cette plaie n'a pas été faite sans dessein ; on croit que l'Artiste a voulu rappeller la triste époque de l'accident, qui causa, suivant quelques Auteurs, la mort de Marguerite d'Autriche. Voici comment quelques manuscrits, conservés dans nos Archives, en rapportent l'événement. Marguerite d'Autriche, après avoir passé plusieurs an-

nées en Flandres, dont elle étoit Gouvernante, & terminé des affaires qui l'y avoient appellée, reprit le chemin de Brou, qu'elle n'avoit quitté qu'à regret ; elle n'ignoroit pas que les ordres qu'elle avoit laiſſés pour la conſtruction de la belle Egliſe qu'elle y faiſoit bâtir, étoient fidélement exécutés ; on avoit ſoin de l'en informer ſouvent : mais elle vouloit par ſa préſence animer le zèle des ouvriers, & en accélérer les progrès. Elle partit d'Anvers dans ce deſſein : arrivée à Malines, où elle employa quelques jours à donner les ordres néceſſaires pour la tranquillité générale, elle fixa ſon départ pour Brou au 15 Novembre 1530. Ce jour là-même, avant de ſe lever, ſe ſentant quelqu'indiſpoſition, elle demanda de l'eau : une de ſes Demoiſelles, Magdelaine de Rocheſter, prit un vaſe de cryſtal, & le lui préſenta. En le reprenant des mains de la Princeſſe, le goblet tomba, il ſe briſa en mille piéces, & il en ſauta un éclat dans la mule de la Princeſſe : ſortant du lit, quelques momens après, elle mit le pied dans ſa mule, elle ſe ſentit bleſſée : cependant elle ne laiſſa pas de faire encore quelques pas. Bientôt arrêtée par la douleur, elle fit viſiter ſon pied : on en arracha le fragment de verre qui paroiſſoit ; mais la bleſſure eut bientôt des ſuites fâcheuſes ; la gangrène s'y

mit; enſorte que dès le huitiéme jour après l'accident, il fut décidé qu'on ne pouvoit la guérir qu'en lui coupant le pied. M. de Montécut, ſon Aumônier & ſon Confeſſeur, qui connoiſſoit ſa fermeté, ne craignit pas de lui en porter la nouvelle. La Princeſſe ſe réſolut avec courage à cette opération douloureuſe; elle voulut auparavant recevoir les Sacremens de l'Egliſe; ce qu'elle fit le 27 avec la piété la plus édifiante. Le 28 & le 29 Novembre, elle mit ordre à ſes affaires temporelles, & le 30 du même mois, jour deſtiné pour l'opération, les Médecins ayant voulu lui en épargner la douleur par une priſe d'opium, l'effet en fut ſi conſidérable, qu'elle s'endormit pour toujours.

Ce récit, que pluſieurs circonſtances, & ſpécialement la piqûre que l'on voit au pied gauche de la Princeſſe, autoriſent, n'eſt cependant pas abſolument certain; on ne le trouve dans aucun Auteur imprimé, & Corneille Agrippa n'en dit pas un mot dans l'Oraiſon funèbre qu'il prononça à Malines peu de tems après la mort de Marguerite d'Autriche; malgré le reſpect que j'ai pour une tradition qui n'eſt pas formellement démentie, je ſerois tenté de la rejetter. Après tout, l'ouverture qui paroît au pied de la Princeſſe, & que l'on prend pour une piqûre, n'eſt

peut-être qu'un défaut de l'albâtre, & il peut avoir été fait d'après la tradition que je viens de rapporter. Quoi qu'il en ſoit de la cauſe de cette mort, il eſt inconteſtable qu'elle arriva à Malines le 30 Novembre 1530. Cette illuſtre Princeſſe, ſi digne d'une plus longue vie, n'étoit alors que dans ſa cinquante-uniéme année ; on voit ſon éloge dans pluſieurs Ecrivains; comme Henri Corneille Agrippa ſon hiſtoriographe, dont je viens de parler ; F. Antoine du Saix de la Maiſon de Rivoire en Breſſe, Aumônier de Charles Duc de Savoye, & Commandeur de S. Antoine de Bourg, prononça à Brou ſon Oraiſon funèbre en Latin & en François; Jean le Maire de Belges compoſa la couronne Margaritique à ſa louange ; Guillaume Rouille, & Abram Brovius Polonnois, en ont parlé avec éloge ; le P. Hilarion de Coſte, connu par pluſieurs ouvrages de piété, a fait auſſi un grand éloge de cette Princeſſe ; tous de concert la repréſentent comme une des Princeſſes les plus accomplies de ſon ſiécle. Ils célébrent tous, ſa modeſtie, ſa douceur, ſa pénétration & ſa prudence dans les affaires; ce fut elle qui fut chargée de conclure avec le Cardinal d'Amboiſe, le 10 Décembre 1508, la fameuſe ligue de Cambrai, où tous les Princes de l'Europe ſe liguerent

contre les Vénitiens qui furent l'année suivante, réduits aux dernieres extrémités : le Traité de Paix de Cambrai conclu en 1529, fut aussi son ouvrage & celui de Louise de Savoye, sa belle sœur, & mere du Roi François I. Marguerite d'Autriche se distingua par sa continence dans le veuvage ; âgée seulement de vingt-quatre ans, après la mort du Duc Philibert son époux, elle se refusa aux recherches de Ladislas Roi d'Hongrie, & du Roi d'Angleterre ; enfin l'on a vu des exemples de sa fermeté dans les dangers, & de sa constance au milieu des plus rudes épreuves ; ses malheurs lui firent choisir cette devise que l'on voit sur son tombeau, & en bien d'autres endroits de son Eglise.

FORTUNE INFORTUNE FORT UNE.

Cette dévise a été diversement expliquée par les Auteurs ; il y en a qui n'en faisant que trois mots, l'expliquent par les alternatives de bonheur, de malheur & de bonheur qu'elle éprouva ; mais il est plus naturel de croire qu'elle ne vouloit que se plaindre de ses malheurs ; pour cela il suffit de comparer l'éclat de sa naissance avec les disgraces qu'elle éprouva : fille d'Empereur, Souveraine de plusieurs grands Etats, fiancée à Charles VIII, mariée à Jean de Castille,

puis à Philibert *le Beau*; elle est répudiée par le premier, & perd les deux autres à la fleur de son âge : n'avoit-elle pas raison de dire que la fortune rend souvent très-malheureuse la personne qui semble avoir le plus de droits à ses faveurs ? Voilà la seule maniere d'expliquer sa devise; d'ailleurs le mot *fort* paroît séparé du mot *une* par un espace, par tout où il est en relief & à jour; ou par un point, lorsqu'il est en bas relief, ou en peinture.

Marguerite d'Autriche signala son zèle pour la Religion. On la vit s'opposer avec une fermeté Chrétienne à l'Hérésie de Luther, & l'arrêter dans ses progrès; le monument qui nous occupe, prouve assez sa piété, & ce n'est pas le seul établissement qu'elle fit, puisqu'elle fut encore fondatrice du Couvent de l'Annonciade de Bruges, aussi-bien que de celui de Brou. L'on ne peut rien voir de plus édifiant que le titre de cette derniere fondation : on y voit les sentimens religieux & chrétiens de cette Princesse, son zèle pour le culte divin, sa tendresse pour Philibert *le Beau* son époux; rien de plus sage que les précautions qu'elle y prend pour assurer cette fondation, & la défendre contre tous les événemens; rien de plus vif que son impatience pour la consommation du superbe édifice. Elle veut

que dans le cas où elle viendroit à être surprise par la mort avant sa perfection, il soit prélevé sur tous ses biens, les sommes nécessaires pour le conduire à sa fin : elle avoit déja déclaré que telles étoient ses volontés par son testament du 20 Janvier 1508 ; & comme si toutes ces précautions n'eussent pas suffi à son zèle, elle en charge encore Charles-Quint, son neveu & son héritier, par son codicile du 28 novembre 1530.

Sa générosité dans le partage de ses bienfaits ne se borna point à ses enfans (c'est ainsi qu'elle appelloit les Religieux en faveur de qui elle avoit fait sa fondation); elle voulut que les indigens éprouvassent à sa mort les effets de la tendresse qu'elle avoit eue pour eux pendant sa vie : elle ordonna une distribution de douze cents livres d'aumônes en leur faveur : elle légua à cent jeunes filles, que l'on choisiroit dans la Bresse & dans le Comté de Bourgogne, 50 livres chacune pour les marier : (cela vaudroit plus de 300 livres actuellement.) Messieurs les Chanoines du Chapitre de Bourg, les Peres Cordeliers, les Peres de S. Dominique, & Messieurs de S. Antoine, ne furent pas oubliés ; elle fonda à perpétuité quatre Anniversaires, qui seroient célébrés dans l'Eglise de Brou, en quatre tems de l'année, par chacun de ces respectables

Corps ; fondation qui fut acceptée, & qui s'exécute encore aujourd'hui avec autant d'édification que d'exactitude, excepté de la part de Messieurs de S. Antoine, qui n'étant plus à Bourg, ne sont plus à portée de la remplir.

Après plusieurs autres dispositions également sages & chrétiennes, Marguerite voulut aussi régler sa sépulture ; elle se partagea entre son époux, sa mere & sa patrie : elle donna son corps au premier, comme un dépôt qui lui appartenoit, & voulut être enterrée auprès de lui dans l'Eglise de Brou, en témoignage de son amour conjugal, dit Corneille Agrippa dans son Oraison funébre : *hoc amoris officium marito.* Elle disposa de son cœur en faveur de la seconde, & demanda qu'il fût porté aux Annonciades de Bruges, où Marie de Bourgogne sa mere avoit été inhumée : le sang & la nature l'exigeoient ainsi, dit le même Auteur : *illud sanguinis & naturæ necessitate parenti.* Enfin elle laissa ses entrailles à sa patrie : il étoit juste, ajoute Corneille Agrippa, que Malines, où elle avoit pris naissance, eût part à ses dépouilles, & reçut ce gage de sa bienveillance : *hæc benevolentiæ vinculis Patriæ debebantur.*

Les intentions de cette vertueuse Princesse furent exécutées. Je ne dirai rien de ce

qui se passa dans cette occasion à Bruges & à Malines ; les Mémoires que j'ai entre les mains, n'en parlent pas : on sait seulement que son corps fut accompagné à quelque distance de Malines, par deux cents pauvres habillés à ses frais, dont chacun portoit une torche de cire de trois livres, ainsi qu'elle l'avoit demandé par son testament. Un semblable cortége attendoit à Bourg le corps de Marguerite d'Autriche, & ne le quitta point pendant les trois jours que durerent les obséques.

La cérémonie s'en fit dans l'Eglise de Brou avec un appareil & une magnificence dignes de l'illustre Princesse qui en étoit l'objet : le Maréchal de Bourgogne, le Comte de Lalain, & l'Archidiacre de Fauvernai, qui y assisterent en qualité de Députés de l'Empereur Charles-Quint, releverent par leur présence l'éclat de cette pompe funébre ; mais les regrets des peuples, qui y accoururent de toutes parts, en rendirent encore le spectacle plus touchant. Nos manuscrits fixent l'époque de cette cérémonie au 13 Juin 1531. M. Guichenon la place au même mois, à la vérité, mais à l'année suivante 1532 ; il y a apparence que nos manuscrits sont exacts pour la date de l'année ; car comment imaginer que le corps de la Princesse ait été gardé pendant plus

de 18 mois ſans être enterré ? à moins qu'on ne diſe que les funérailles ont été retardées juſqu'au tems où la ſtatue de la Princeſſe a été placée ſur ſon Mauſolée : dans ce cas, ſi l'on en croit à la date que l'on voit ſur la bordure de ſon manteau, & qui n'y a été gravée ſans doute que pour marquer l'année de cet événement, M. Guichenon a raiſon, puiſqu'on y trouve 1532. Nous n'avons pu nous refuſer à cette digreſſion : c'eſt un tribut que nous devions à la mémoire de notre incomparable Bienfaitrice. Au-delà des Mauſolées on voit le grand Autel élevé un peu en avant du rond-point, il ne répond pas à la magnificence de l'Egliſe ; Marguerite n'exiſtoit plus lorſqu'il fut conſtruit : c'eſt Charles V ſon neveu & ſon héritier qui l'a fait élever, & qui n'avoit pas fort à cœur un ouvrage auſſi éloigné de lui. Tout ce qu'on y voit de curieux, c'eſt une fort belle pierre de 14 pieds de longueur & de 7 de largeur, ſur laquelle le tabernacle répoſe. Les tableaux de S. Nicolas de Tolentin, de S. Auguſtin & de Sainte Monique, qui en font l'ornement, ſont d'aſſez bonnes piéces ; on trouve au bas de celui du milieu cette inſcription.

Divus Carolus Quintus Imperator invictiſſimus, hæres Sereniſſimæ D. Margaritæ Auſtriæ, Duciſſæ Sabaudiæ, Comitiſſæ Burgun-

diæ, ex legato ejusdem in hac Ecclesia, quam suæ sepulturæ elegit, ab eâ fundatâ, hanc tabulam, ornamentum Altaris majoris, procurante illustrissimo ac Reverendissimo Antonio Perrenot S. R. E. Cardinale Grandvellano Prorege Neapolitano, erigendam curavit 1574.

CHAPITRE V.

Des Chapelles de la Princesse & de la Maison de Gorrevod.

En quittant le Mausolée de Marguerite d'Autriche, on trouve la Chapelle magnifique de cette Princesse : elle est sous le vocable de l'Assomption de la Sainte Vierge. On voit sur l'Autel un bel édifice ou espéce de grand Tabernacle fait d'une belle pierre, qui est une espéce d'albâtre ; cet ouvrage a 17 pieds de hauteur sur 12 de large ; il est ouvert dans le milieu, & distribué sur ses côtés en six petites niches ou cellules, qui forment trois étages sur la droite, & autant sur la gauche. Chacune de ces niches renferme en plein relief un mystere de la Vierge. Dans la plus basse du côté de l'Evangile, on apperçoit l'Ange Gabriël qui

vient annoncer à Marie l'Incarnation du Verbe : la figure de l'Ange eſt mutilée ; mais celle de la Vierge plaît à tous les curieux : ils admirent ſur-tout la beauté de la draperie, l'air gracieux dont elle tient ſon livre, appuyé ſur un prie-Dieu, devant lequel elle eſt à genoux : dans l'enfoncement paroît un petit lit, dont les ornemens, & la couverture en particulier, méritent d'être remarqués. Du côté de l'Epître eſt le myſtere de la Viſitation ; les figures de Marie, de Sainte Elizabeth & de S. Joſeph, que l'on y voit, ſont très-expreſſives : on lit ſur le viſage de Sainte Elizabeth & dans toute ſa perſonne, ſon âge, ſon empreſſement & ſa joye. Au-deſſus de l'Annonciation, on a placé la naiſſance du Sauveur : l'attitude de la Sainte Vierge ſa mere, celle des Bergers & ſinguliérement de celui que l'on voit le premier, portant une muſette ſur ſon bras, ſont très-naturelles. De l'autre côté, eſt l'Adoration des Rois. Dans la niche la plus élevée du côté de l'Evangile, c'eſt l'apparition de notre Seigneur à ſa mere après ſa réſurrection : il en eſt qui veulent que ce ſoit une viſite rendue par S. Joſeph à Marie, après qu'il eut été inſtruit de ſa conception miraculeuſe ; mais ceux-ci ne font pas attention à l'ordre des myſteres. Enfin dans la derniere, c'eſt la deſcente du

S. Esprit sur la Sainte Vierge, les Apôtres & les Disciples assemblés dans le cénacle. Toutes les figures que l'on voit ici, sont représentées avec une langue de feu sur leur tête, & tous paroissent dans le saint enthousiasme où ils devoient se trouver.

Dans l'ouverture du milieu, formée en espéce de niche, on voit l'Assomption de la Vierge ; elle paroît montant au Ciel, les mains jointes, les pieds sur un croissant, & environnée d'une multitude prodigieuse d'Anges, qui par leur disposition autant que par la légéreté avec laquelle ils sont suspendus, font un coup d'œil intéressant. Plus bas on apperçoit auprès du tombeau, qui est entre-ouvert, la figure d'un Saint & d'une Sainte à genoux. Au haut de la niche paroît dans un nuage le Pere Eternel, qui attend Marie pour la couronner. L'édifice est surmonté par trois grandes figures de marbre blanc ; celle du milieu représente la Sainte Vierge, portant l'Enfant-Jesus sur son bras : à sa droite est Sainte Marguerite, Patrone de notre auguste Princesse, & à sa gauche Sainte Magdeleine, ayant à sa main le vase de ses parfums.

On remarque encore aux deux angles de la Chapelle, du côté de l'Autel, deux grandes figures d'albâtre, l'une de S. André, & l'autre de S. Philippe. J'ai lû dans la plû-

part de nos anciens manuſcrits, que c'étoient les portraits d'André Colomban, & de Philippe de Chartres, que l'on ſuppoſe avoir été les principaux Architectes de ce ſuperbe édifice; mais il n'y en a pas de preuve bien convaincante. Au reſte, ces figures ſont regardées comme de très-bons morceaux de ſculpture; mais les niches, où elles repoſent, ſont très-ſingulieres par la délicateſſe de leurs ornemens : on admire ſur-tout la légéreté avec laquelle la deviſe de la Princeſſe eſt travaillée ſous le piédeſtal de Saint André, & la légéreté d'une petite chevre qui eſt taillée avec beaucoup d'art ſur un pilier au coin de la Chapelle, du côté de l'Epître, c'eſt-à-dire, à la droite de l'Autel.

La Chapelle eſt revêtue dans ſa longueur de marbre blanc, en forme de ſtalles, les panneaux ſont alternativement chargés des armes de la Princeſſe, & des lettres P. M. liées par des lacs d'amour, & les ſiéges ſont de marbre noir; cette Chapelle étoit pavée, comme le Chœur & le Sanctuaire, avec des carreaux vernis d'une eſpéce d'émail : on en trouve encore quelques veſtiges dans les endroits que la chauſſure groſſiere des Habitans du Pays n'a pas frottés ſi ſouvent, comme dans les angles & ſous le banc qui eſt au fond de la Chapelle.

En

En face de l'Autel on voit une arcade en biais dans le gros du mur, qui ſépare cette Chapelle de l'Oratoire de Marguerite d'Autriche : c'eſt une eſpéce de vouſſoir très-ſingulier, où la coupe des pierres eſt admirée par tous les connoiſſeurs. Ce n'étoit point une bizarrerie de caprice; on l'a fait ainſi pour que la Princeſſe pût du même lieu entendre la Meſſe au grand Autel ou à celui de ſa Chapelle. L'Oratoire dont je viens de parler, au-deſſus duquel on en voit un autre à peu près ſemblable, n'a rien de particulier que le biais paſſé qui y communique, & une cheminée que l'on y trouve. La Chapelle des Ducs de Pont-de-Vaux, qui eſt après celle de la Vierge, a pour Fondateur Laurent de Gorrevod, célébre par ſa naiſſance, ſa valeur & ſes emplois; il fut d'abord Gouverneur de l'Empereur Charles-Quint, enſuite ſon Chambellan, puis ſon Député dans la fameuſe Conférence de Tolede, tenue à l'occaſion de la délivrance de François I; on le vit en même-tems Grand-Maître d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, Maréchal du Comté de Bourgogne, Gouverneur de la Breſſe, Grand-Ecuyer de Savoye, Prince du Saint-Empire, premier Comte de la Terre de Pont-de-Vaux, érigée depuis en Duché par Louis XIII, l'an 1623, Duc de Nole en Sicile.

Marguerite d'Autriche le diſtinguoit ſingulièrement ; elle lui confia l'exécution du teſtament qu'elle fit en 1508 ; il étoit le confident de ſes affaires les plus importantes, & il fut le chef du conſeil qu'elle établit pour la conſtruction de la maiſon & de l'Egliſe de Brou.

L'acte de fondation de la Chapelle de Gorrevod fut fait du conſentement de la Princeſſe ; il eſt du 28 Avril 1520. Laurent de Gorrevod par ce même acte choiſit ſa ſépulture pour lui & ſes ſucceſſeurs dans cette Chapelle : & après ſa mort arrivée à Barcelone, ſon corps y fut apporté ; c'eſt auſſi la ſépulture de Jean de Gorrevod ſon couſin & ſon héritier, de Laurent de Gorrevod, l'un de ſes parens, mort au ſiége de Geneve, de Philiberte de la Pallud ſa premiere femme, & de Claudine de Rivoire qu'il épouſa en ſecondes noces : c'eſt cette derniere qui a fait élever le Mauſolée de Brou. L'on y voit la figure de Laurent de Gorrevod en bronze, plus grande que nature, étendue ſur une table de marbre noir, ayant à ſa droite ſa premiere femme, avec une petite fille qu'il en avoit eue, & à ſa gauche ſa ſeconde femme: celles-ci ont chacune un lion à leurs pieds, & le Comte une levrette. On voit aux quatre angles du Mauſolée, quatre Génies debout : toutes ces fi-

gures ſont de bronze & très-bien jettées. Les Génies avoient autrefois des aîles, mais on les a volées. Contre le pilier où le Mauſolée eſt adoſſé, on a ſuſpendu l'écu des armes de la Maiſon de Gorrevod, d'azur au chevron d'or, ayant pour ſupports deux lions d'or, & une licorne d'argent pour cimier. Plus haut on apperçoit un caſque & un ſabre. Toutes ces piéces ſont de bronze, auſſi-bien que les figures.

Le mur au-deſſous du vitrage eſt revêtu à peu près comme celui de la Chapelle de Marguerite d'Autriche; avec cette différence cependant, que les ornemens ne ſont qu'en pierre blanche, & qu'ils ſont relatifs au nom & à la maiſon de Gorrevod.

CHAPITRE VI.

Des Vitraux de l'Egliſe.

APRÉS avoir décrit l'architecture & les ſculptures renfermées dans la belle Egliſe de Brou nous ne pouvons nous diſpenſer de parler du vitrage; la beauté des peintures, la vivacité des couleurs, la majeſté & la correction du deſſein qu'on y voit, & les ſujets qu'ils repréſentent, méritent à tous

égards que nous nous en occupions quelques momens.

Nous commencerons par les vitraux qui ſont dans la Chapelle de Gorrevod que nous venons de décrire. On y voit J. C. apparoiſſant à S. Thomas après ſa réſurrection : le Sauveur tient la main de cet Apôtre, & la préſente à la plaie de ſon côté, pour guérir ſon incrédulité. On croit voir ſur le viſage de Jeſus-Chriſt un air de douceur & de bonté, & ſur celui de S. Thomas un mêlange de confuſion & de confiance, qui prouve la ſincérité de ſon retour. Un peu plus bas, & derriere cet Apôtre, paroît à genoux Laurent de Gorrevod préſenté par ſon Patron. De l'autre côté eſt Claudine de Rivoire, ſa ſeconde femme, auſſi à genoux devant un prie-Dieu, dont le tapis imite un beau damas; S. Claude ſon Patron paroît derriere elle, revêtu d'une très-belle chappe. Ces deux portraits ſemblent placés dans une eſpéce de niche terminée en pyramide, dont la ſculpture eſt imitée ſur le verre avec une vérité ſurprenante, & dont la baſe eſt appuyée ſur l'écu de leurs armes. Au milieu de ces vitraux, couronnés par une multitude d'Anges en différentes attitudes, on voit les armoiries du Prince & celles de la Princeſſe Marguerite d'Autriche, qui l'avoit exi-

gé ainsi, en consentant à la fondation de cette Chapelle.

En revenant sur nos pas nous examinerons les vitraux de la Chapelle de Marguerite d'Autriche ; ils représentent la Sainte Vierge couronnée par le Pere Eternel, & par Jesus-Christ son fils. L'habileté du Peintre paroît sur-tout dans l'exactitude du dessein, dans la richesse des draperies, la beauté du coloris, & la délicatesse des nuances ; tout cela est porté ici à un point de perfection qu'on ne voit peut-être nulle part. Les Apôtres sont placés dans le bas, près du tombeau où le corps de Marie avoit été renfermé. Le Prince que l'on voit d'un côté, & la Princesse de l'autre, sont présentés, l'un par S. Philibert son Patron, l'autre par sa Patrone Se. Marguerite : les damas & les velours, dont ils sont revêtus, ont l'éclat & la beauté des étoffes naturelles. Au bas des vitraux sont les armes du Prince & de la Princesse ; & au-dessus du couronnement de la Sainte Vierge, est représenté en camaïeu le Triomphe de Jesus-Christ, accompagné d'une multitude prodigieuse de Patriarches & de Saints, avec cette inscription Latine : *Thriumphatorem mortis Christum, æternâ pace terris restitutâ, cœlique januâ bonis omnibus adapertâ, tanti beneficii memores, deducentes divi canunt Angeli.*

On voit en effet quantité d'Esprits célestes qui paroissent chanter le triomphe de J. C. & qui remplissent les jours formés par différens traits de pierre, servant de couronnement à ces vitraux.

Il y a encore dans cette Chapelle, au-dessus de l'Autel dont nous avons donné la description, une vitre à demi-murée, dans laquelle on apperçoit Jesus-Christ ressuscité, ayant à sa droite Saint Pierre en pleurs, & plus loin S. Augustin; & à sa gauche trois personnages en habits d'Eglise dans la posture de suppliants : leurs attributs ne sont pas assez caractérisés; S. Nicolas de Tolentin les suit. Cette partie est couronnée comme les vitraux dont je viens de parler.

Passons actuellement aux vitraux qui sont dans le Chœur: on en compte cinq dans le rond-point qui termine l'Eglise au-delà du maître Autel : ces vitraux s'élevent depuis environ 12 pieds du rez-de-chaussée jusqu'à la voûte. Ils sont distribués de maniere qu'ils remplissent toute cette partie, en laissant entr'eux des trumeaux d'égales largeurs : celui du fond, qui tient le milieu entre les quatre autres, représente dans le bas l'Apparition de notre Seigneur à la Sainte Vierge sa mere après sa résurrection; la tendresse d'une part, la surprise & la joie de l'autre, ne peuvent être mieux exprimées. Plus haut,

c'eſt encore Jeſus-Chriſt reſſuſcité, qui ſe montre ſous la forme d'un Jardinier à Magdelaine proſternée à ſes pieds : à côté, & dans le lointain, paroiſſent deux ſaintes femmes qui cherchoient auſſi ce divin Sauveur. Au-deſſus l'on voit quatre Génies dont deux ſoutiennent le portrait, en forme de médaille, de Maximilien I pere de Marguerite; & les deux autres, celui de Frédéric IV pere de Maximilien, & aieul de notre Auguſte Princeſſe.

Dans la croiſée qui eſt du côté de l'Evangile, on a placé Philibert *le Beau*, accompagné de ſon Patron : il eſt repréſenté vêtu de ſon armure, à genoux contre un prie-Dieu : plus bas eſt un Génie tenant la tablette où eſt ſon épitaphe conçue en ces temes : *Divus Philibertus Dux Sabaudiæ, hujus nominis ſecundus, M. D. IIII, quarto idus Septembris vitâ functus.* Sur la même ligne eſt l'écu de ſes armes, orné de ſon caſque, & d'une tête de lion pour cimier. Plus haut, & dans les jours des petits croiſillons, on trouve deux médailles, l'une de Philippe II pere de Philibert, & l'autre de Marguerite de Bourbon ſa mere. Au-deſſus de ce croiſillon, on compte quatorze écuſſons.

Le premier écuſſon, à commencer en haut du côté des vitraux du milieu, eſt chargé des anciennes armes de Savoye qui étoient

d'or à l'aigle de fable. Au-dessous est écrit *de Berault.*

Ce Prince, connu aussi sous le nom de Berold, ou Berthold, étoit issu des Ducs de Saxe, & est regardé par les Généalogistes, comme le chef de la maison de Savoye; mais ils ne sont pas d'accord sur le nom de son pere. Quelques-uns le disent fils d'Hugues Duc de Saxe, lequel avoit pour pere l'Empereur Othon II. D'autres le font descendre de Wittichind Duc de Saxe & d'Angrie, issu de Sigueard Roi des Saxons, qui étoit d'une même origine que les Othons, mais d'une autre branche. D'autres enfin prétendent que Berault, Berold ou Berthold étoit fils d'Hugues dont le pere étoit Immed de Saxe Duc d'Engern. Guichenon, dans son Histoire généalogique de la maison de Savoye, après avoir combattu avec beaucoup de force & d'érudition les deux premieres opinions, embrasse le dernier sentiment. Quoi qu'il en soit, il reste toujours certain que Berold étoit un Prince de la maison de Saxe, & que celle de Savoye en tire son origine.

Le même Auteur, dans l'ouvrage que j'ai cité, ajoute que cet Hugues de Saxe pere de Berold avoit été envoyé en Italie par Othon III son parent, pour y commander sous le titre de Marquis d'Italie, que Be-

rold

rold ſon fils s'étant fait connoître par ſa valeur & ſes exploits militaires, Rodolphe Roi de Bourgogne l'avoit nommé Lieutenant-Général de ſon Royaume ; que pour récompenſer les ſervices importans qu'il lui avoit rendus dans cette qualité, le même Rodolphe lui donna le cinq des ides de Mai de l'an 1000, la Savoye & la Maurienne, qu'il prit le titre de Comte, & qu'il devint dès-lors la tige de cette auguſte maiſon qui depuis près de huit ſiécles lui a ſuccédé dans la ſouveraineté de la Savoye.

Les treize autres écuſſons qui ſont ici placés, renferment les armoiries d'autant de Provinces ou Seigneuries qui ont appartenu & dont quelques-unes appartiennent encore à cette illuſtre maiſon. On n'a pas ſuivi dans le rang qu'on leur a donné l'ordre des années où les deſcendans de Berold ont commencé à en jouir : je les rapporterai dans l'ordre où elles ſe trouvent, & je ne ferai qu'ajouter le tems où elles ont paſſé à la maiſon de Savoye, & le nom du Prince, qui le premier les a poſſédées.

Je commence par les armoiries que l'on voit au-deſſous de celles du Comte Berold. Ce ſont les armes du Pays de Vaux, d'argent à la montagne de ſable. Pierre de Savoye, frere d'Amé IV du nom, étant devenu Comte de Savoye à la mort de Boni-

face son neveu décédé sans enfans, est le premier Prince de sa maison, qui ait été Seigneur de ce Pays, non par usurpation, comme l'ont avancé quelques Auteurs mal instruits, mais par le don que lui en fit en 1263 l'Empereur Richard petit-fils de Béatrix de Savoye sa sœur, & encore par son mariage avec Agnès de Foucigny, qui y possédoit déja plusieurs terres considérables.

Le second écu qui se trouve après celui-ci, est celui du Piémont, de gueules à la croix d'argent chargée d'un lambel d'azur. Cette Province échut à la maison de Savoye dans la personne d'Humbert II, par la mort de la Princesse Adelaïde de Suze, épouse d'Oddon Comte de Savoye, son aïeule, l'an 1091.

Le troisiéme est d'argent à la bande d'azur, accostée de deux léopards de même, l'un en chef & l'autre en pointe, qui est de Zeringen, maison qui a long-tems possédé le Comté de Geneve; au dessous est écrit *de Geneve*: apparemment que l'on attribue ici à ce Comté les armes de la maison qui en étoit Souveraine; car je trouve ailleurs que celles de Geneve sont cinq points d'or équipollés à quatre d'azur. Odo de Villars héritier du Comté de Geneve, en fit cession à Amé VIII premier Duc de Savoye, ensuite Pape sous le nom de Felix V. Le Traité

qui contient cette cession fut passé à Paris en l'Hôtel de Nesle, le 5 Août 1401.

Le quatriéme est d'argent, semé de billettes de sable, au lion de même: ce sont les armoiries du Duché de Chablais, que l'Empereur Conrad donna environ l'an 1034 à Humbert I, fils de Berold & Comte de Savoye, en reconnoissance des services que ce Prince lui avoit rendus dans la guerre qu'il avoit eue contre Eudes Comte de Champagne son Compétiteur au Royaume de Bourgogne, à la mort du Roi Rodolphe.

Le cinquiéme est de Baugé ville de la Bresse, d'azur au lion d'hermines. Sibylle de Baugé par son mariage avec Amé V en 1272, porta cette terre dans la maison de Savoye.

Le sixiéme, bandé d'or & de gueules de six piéces, est de Villars, Seigneurie qui fut long-tems possédée par une famille de ce nom, sous le titre de Sires de Villars, & qu'Amé VIII dont j'ai parlé plus haut, acquit à la maison de Savoye avec les terres de Loyes, de Poncin, de Cerdon, de Montréal, d'Arbent, de Matafelon, de Beauvoir, &c. pour la somme de cent mille florins d'or. Humbert VII du nom, Sire de Thoire & de Villars, fit cette vente du consentement d'Isabelle de Harcourt sa femme.

Le contrat en fut passé au Château de Trevoux le 29 Octobre 1402.

Le septiéme, placé de l'autre côté du meneau, vis-à vis celui du Comte Berold, est de Saxe, facé d'or & de sable, à la couronne de Sinople en bande brochant sur le tout. On lit au-dessous de cet écu, *de Sacsonie* : erreur de ceux qui l'ont écrit, & qui ont mal rendu le mot Latin *Saxonia*. Cette erreur a fait tomber dans une autre, moins pardonnable encore, tous les Auteurs des différens manuscrits que j'ai entre les mains, en leur faisant lire *de Savone*. Avec un peu d'attention sur le blazon & sur l'histoire, ils auroient vu que ces armoiries ne pouvoient convenir qu'à la Saxe; & qu'en les mettant à côté de celles de Berold, on a voulu renouveller la mémoire de l'origine de la Royale Maison de Savoye, & non pas de ses droits sur la ville de Savone.

Le huitiéme est de Chipre, écartelé au premier d'argent à la croix potencée & cantonnée de quatre croisettes d'or, au second burelé d'argent & d'azur au lion de gueules brochant sur le tout ; au troisiéme d'or au lion de gueules, au quatriéme d'argent au lion aussi de gueules. Le Roi Jean, de la maison de Luzignan, qui avoit possédé le Royaume de Chipre pendant près de trois siécles, étant mort en 1458, la Princesse

Charlotte, sa fille & son unique héritiere, monta sur le Trône le premier Septembre de la même année. Le 7 Octobre suivant elle se maria avec Louis de Savoye son cousin-germain, fils de Louis Duc de Savoye & d'Anne de Chipre sœur du Roi Jean. Le même jour le nouvel époux fut couronné Roi de Chipre; mais il n'en eut presque que le titre. Jacques, que le Roi Jean avoit eu d'une concubine nommée Marie Patras, usurpa ce Royaume sur Louis, & en jouit pendant l'espace de 13 ans, c'est-à-dire, depuis l'année 1460, jusqu'à l'année 1473 qu'il mourut. Cette mort rendit l'espérance au Roi Louis & à la Reine Charlotte son épouse; Mais Catherine Cornare, veuve de l'usurpateur Jacques, ayant fait donation aux Vénitiens des droits qu'elle disoit avoir sur ce Royaume, le Sénat de Venise s'en empara, & en a joui jusqu'au tems où le grand Seigneur le conquit, ce qui arriva l'an 1532, & cela malgré la légitimité des prétentions de la maison de Savoye. Ce Royaume lui appartient en effet par transaction, par donation & par droit de succession; par transaction, puisque la Princesse Charlotte, qui seule avoit droit au Royaume de Chipre, où les filles sont appellées à la succession à défaut de mâles légitimes, fit un traité avec Louis Duc de Savoye son beau-pere &

Anne de Chipre sa tante, épouse du Duc, par lequel il fut arrêté que si la Reine n'avoit point d'enfans de Louis de Savoye son mari, le Royaume de Chipre demeureroit à la Duchesse Anne de Chipre & à ses successeurs, & par conséquent à la maison de Savoye : ce traité fut fait en l'Abbaye de S. Maurice en Chablais le 18 Juin 1462; par donation, puisque la Reine Charlotte, après le décès du Roi Louis son mari arrivé au mois d'Août 1482, voulant reconnoître les obligations qu'elle avoit à la Royale Maison de Savoye & ne croyant pas y avoir assez satisfait par les articles qu'elle avoit fait insérer dans son contrat de mariage avec Louis, & par le traité dont je viens de parler, ajouta à tous ces titres une donation solemnelle du Royaume de Chipre, en faveur de Charles Duc de Savoye son cousin issu de germain, & petit-fils d'Anne de Chipre. L'acte qui contient cette donation est daté de l'Eglise de S. Pierre de Rome le 25 Février 1485; par succession, parce que ce même Charles se trouvant le plus proche parent de Charlotte Reine de Chipre, morte sans enfans le 16 Juillet 1487, ce Prince, & avec lui sa postérité, étoit le seul & légitime héritier de ce Royaume. Ceux qui voudront avoir une connoissance plus approfondie des droits de la

maiſon de Savoye ſur le Royaume de Chipre, n'auront qu'à lire l'Hiſtoire généalogique de cette maiſon par Guichenon, premier & troiſiéme volume.

Le neuviéme écuſſon de ſable au lion d'argent, eſt d'Aouſte. Ce ne fut d'abord qu'une Seigneurie, que la Princeſſe Adelaïde de Suze porta à Oddon Comte de Savoye, par le mariage qu'elle contracta avec lui, environ l'an 1033; mais en 1238, cette terre fut érigée en Duché, auſſi-bien que le Chablais par l'Empereur Fréderic II en faveur d'Amé IV Comte de Savoye.

Le dixiéme eſt de Suze parti d'argent & de gueules, deux tours de l'un en l'autre. C'eſt encore par Adelaïde de Suze que ce Marquiſat a paſſé à la maiſon de Savoye, à qui il demeura définitivement par la mort de cette Princeſſe décédée, comme je l'ai déja dit, l'an 1091.

Le onziéme d'argent à l'aigle de gueules eſſoré ſur une montagne de ſable, eſt de Nice. Je crois qu'il y a erreur dans la couleur de l'aigle, & qu'elle devroit être de ſable & non pas de gueules; du moins je l'ai vue ainſi blazonnée par Guichenon. Quoi qu'il en ſoit, le Comté de Nice eſt entré dans la maiſon de Savoye en 1388, lors des conteſtations qui regnoient entre Ladiſlas, fils de Charles de Duras dit *de la Paix*, & Louis

fils d'autre Louis Duc d'Anjou, au sujet des Royaumes de Naples & de Sicile. Les factions que formerent ces deux prétendans porterent la guerre non-seulement dans les Royaumes de Naples & de Sicile, mais encore dans les Comtés de Provence, de Forcalquier, de Nice & de Vintimille. Ceux de Nice tenoient pour Ladislas, & résisterent pendant long-tems aux efforts des troupes de Louis: enfin se trouvant épuisés & à la veille de tomber au pouvoir de leurs ennemis, il s'adresserent à Ladislas pour obtenir du secours: ce Prince, dans l'impossibilité où il étoit de les satisfaire, consentit qu'ils se donnassent à tel Souverain qu'ils voudroient, à l'exception du Duc d'Anjou. Les Patentes par lesquelles il donna son consentement, sont datées du 30 Mars 1388, & le deuxiéme Août suivant, ils reconnurent Amé VII pour leur souverain Seigneur; ce qu'ils confirmerent par un nouveau traité du 28 Septembre de la même année. Telle est l'origine des droits de la maison de Savoye sur le Comté de Nice, droits qu'on lui contesta pendant quelque tems; mais qui enfin lui furent assurés par le traité qui se fit à Chambery le 5 Octobre 1419, entre Yolande d'Arragon, mere & tutrice de Louis d'Anjou III du nom Roi de Naples & de Sicile, & Amé VIII Duc de Savoye, par

lequel la Reine au nom du Roi Louis son fils, renonça en faveur du Duc à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le Comté de Nice.

Le douziéme est de Foucigny ou Faucigny, pallé d'or & de gueules de six piéces. Cette Province a été donnée à Pierre Comte de Savoye par Agnès de Foucigny sa femme, par testament fait à Versoy le 17 des kalendes de Novembre de l'an 1262.

Le treiziéme est de Gex, d'azur à six broyes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules. Amé VI du nom, Comte de Savoye, surnommé *le Vert*, avoit eu beaucoup de différens avec Jean Roi de France & Charles son fils aîné, devenu Dauphin par la cession qu'Humbert dernier du nom, de la race des sieurs de la Tour-du-Pin, avoit faite en faveur de la France de sa Province de Dauphiné l'an 1349. Par le Traité qui mit fin à toutes leurs contestations, le pays de Gex resta au pouvoir des Comtes de Savoye. Ce Traité fut passé à Paris le 5 Janvier 1355; depuis ce tems-là les Ducs de Savoye en ont joui jusqu'à l'année 1601, que le Duc Charles Emmanuel céda ce Pays avec la Bresse, le Bugey & le Valromey à Henry IV Roi de France, en échange du Marquisat de Saluces. C'est Guichenon dans son Histoire généalogique de

la maison de Savoye, que j'ai déja citée, qui m'a servi principalement de guide dans tout le détail que je viens de faire.

Les écussons qui remplissent la derniere partie des vitraux du Sanctuaire, toujours du côté de l'Evangile, représentent la suite généalogique des ancêtres, tant paternels que maternels de Philibert *le Beau.*

Le premier, à droite du meneau ou montant qui partage les deux lignes, est de Savoye, de gueules à la croix d'argent : plus bas on lit : *Amé Comte de Savoye.* Les Auteurs de nos manuscrits ont cru qu'il étoit question ici d'Amé V, surnommé *le Grand,* qui commença à regner l'an 1285, & mourut en 1323 ; mais si j'en juge par l'écu que l'on trouve après celui ci, où est marquée l'alliance que contracta le Comte de Savoye dont il s'agit, je suis persuadé qu'au lieu d'Amé il faut lire Aymon, appellé mal-à-propos Amé par quelques Ecrivains.

Le second écu est parti de Savoye & de Mont-Ferrat, d'argent au chef de gueules : c'est Aymon, & non Amé, qui s'est allié à cette maison, lorsqu'en 1330, il épousa Yolande de Mont-Ferrat, fille de Théodore Paleologue Marquis de Mont-Ferrat & d'Argentine Spinola. Ce Comte Aymon étoit fils d'Amé V & de Sibylle de Baugé. Il succéda à Edouard son frere aîné, mort sans

enfans mâles en 1329, & décéda au château de Monmeillan le 24 Juin 1343, laissant de son mariage avec Yolande de Mont-Ferrat Amé VI qui suit.

Le troisiéme est d'Amé VI, appellé *Comte Vert*, parce que dans un tournois qu'il avoit ordonné à Chambery en 1348, il se présenta vêtu de vert, lui, ses gens & son cheval. Il monta sur le Trône de Savoye à la mort d'Aymon son Pere, & mourut de la peste dans le Château de S. Etienne au Diocese de Bitonte, le 2 de Mars 1383.

Le quatriéme est parti de Savoye & de France à la cotice de gueules, qui est de Bourbon, par rapport au mariage du *Comte Vert* avec Bonne de Bourbon, sœur de Jeanne de Bourbon Reine de France, & fille de Pierre Duc de Bourbon & d'Isabelle de Valois. Ce mariage fut contracté en 1355.

Le cinquiéme est d'Amé VII dit *le Rouge* ou *le Roux*, fils d'Amé VI & de Bonne de Bourbon: il fut Comte de Savoye en 1383, & régna jusqu'à l'an 1391 qu'il mourut à Ripaille d'une chûte de cheval.

Le sixiéme est parti de Savoye & de France à la bordure engrelée de gueules, qui est de Berry; parce que Amé VII en 1376 avoit épousé Bonne de Berry, fille

de Jean Duc de Berry & de Jeanne d'Armagnac.

Le septiéme est d'Amé VIII, surnommé *le Pacifique*. Il eut pour pere Amé VII, & pour mere Bonne de Berry, dont je viens de parler. C'est lui qui le premier a porté le titre de Duc de Savoye, par l'érection que fit l'Empereur Sigismond de ce Comté en Duché l'an 1416. Ce Prince, après avoir régné l'espace de 43 ans, se retira à Ripaille sur le lac de Geneve, entre Thonon & Evian avec six gentilshommes, à qui il confera l'Ordre de la Chevalerie de S. Maurice qu'il avoit institué. Il y vécut dans une espéce de solitude pendant 5 ans, c'est-à-dire, depuis le 7 Novembre 1434, jusqu'au 15 du même mois 1439 qu'il fut placé sur le S. Siége, par décret du Concile de Bâle, au préjudice du Pape Eugene IV, que ce Concile avoit déposé. Touché des maux que son élection causoit à l'Eglise, il se détermina en 1449, à renoncer au souverain Pontificat & à tous les droits qu'il y pouvoit prétendre, en faveur de Nicolas V, qui avoit été élu Pape à la mort d'Eugene IV, arrivée en 1447. Après sa démission Amé VIII quitta le nom de Félix V qu'il avoit pris, & retourna dans sa solitude de Ripaille, où il mena une vie très-exemplaire. Il

mourut à Geneve, en odeur de sainteté, le 7 Janvier 1451.

Le huitiéme est parti de Savoye & de Bourgogne, écartelé au premier semé de France à la bordure componée d'argent & de gueules qui est Bourgogne moderne ; au second & troisiéme bandé d'or & d'azur à la bordure de gueules qui est Bourgogne ancien. Amé VIII avoit été promis en 1386 à Marie de Bourgogne fille de Philippe-le-Hardy Duc de Bourgogne, Prince du sang de France, & de Marguerite, Comtesse de Flandres ; mais ce mariage ne fut terminé qu'au mois de Mai 1401.

Le neuviéme est de Louis de Savoye, fils d'Amé VIII & de Marie de Bourgogne. Son pere, ayant été élu Pape, l'émancipa & le déclara Duc de Savoye, de Chablais & d'Aouste en 1439. Il regna 26 ans, & mourut à Lyon le 29 Janvier 1465.

Le dixiéme est parti de Savoye & de Chipre. J'ai dit ailleurs que Louis Duc de Savoye avoit épousé Anne de Chipre fille de Janus Roi de Chipre, de Jérusalem & d'Armenie, & de Charlotte de Bourbon. Ce mariage fut célébré à Chambery au mois de Février 1433.

Le onziéme enfin & dernier écu de cette ligne est celui de Philippe II Duc de Savoye, pere de Philibert *le Beau*. Il étoit le

cinquiéme fils du Duc Louis & succéda à Charles-Jean-Amé son petit neveu, mort à l'âge de 7 ans le 16 Avril 1496. Il ne régna pas long-tems, puisqu'il mourut l'année suivante, comme on l'a vu dans ce que j'en ai dit au commencement de cet ouvrage.

La seconde ligne marque les ancêtres de Philibert *le Beau* du côté de Marguerite de Bourbon sa mere, par laquelle il remonte jusqu'à S. Louis Roi de France.

En effet le premier écu que l'on apperçoit à gauche du meneau, est de France, d'azur à trois fleurs-de-lys d'or 2 & 1; au-dessous est écrit: Saint Louis Roi de France. Ce Prince étoit fils de Louis VIII & de Blanche de Castille; il fut sacré Roi de France le 29 Novembre 1226; 22 ans après, il forma la résolution de se croiser pour délivrer les Chrétiens qui gémissoient sous l'oppression des Infidéles. Ayant pris la croix, il se rendit en Egypte avec une armée puissante & nombreuse: il eut d'abord les succès les plus glorieux; mais bientôt après il fut vaincu & fait prisonnier avec ses deux freres Alphonse & Charles, le 5 Avril 1250: on se hâta de payer la rançon d'un Prince aussi cher. Les malheurs qu'il éprouva dans cette expédition, ne l'empêcherent pas d'en tenter une seconde. Il se remit en mer en 1270, & passa en Afrique: à-peine eut-il

mis le ſiége devant Tunis, que la peſte, qui commmença à faire des ravages affreux parmi les Croiſés, l'attaqua lui-méme & le conduiſit au tombeau. Il mourut le 25 Août 1270, & fut canoniſé 9 ans après, par Boniface VIII.

Le ſecond écu eſt parti de France & de Provence d'azur à la bar d'or, accompagnée de trois croiſettes d'argent, une en pointe & deux aux flancs, au chef de gueules chargé d'un mufle de lion d'or. S. Louis avoit épouſé en 1234 Marguerite de Provence, fille de Raimond Berenger V de ce nom, Comte de Provence, & de Béatrix de Savoye.

Le troiſiéme eſt de Robert de France, ſixiéme fils du Roi Saint Louis & de Marguerite de Provence. Il nâquit en 1256, fut Comte de Clermont en Beauvoiſis, & mourut le 7 Février 1318. C'eſt ce Prince qui eſt la tige de la maiſon régnante de Bourbon.

Le quatriéme eſt parti de France & de Bourbon, par rapport au mariage de Robert de France avec Béatrix de Bourgogne Dame de Bourbon, fille de Jean de Bourgogne & d'Agnès héritiere de Bourbon.

Le cinquiéme eſt de Louis I du nom, Duc de Bourbon, fils de Robert de France & de Béatrix de Bourgogne. Il étoit Pair &

Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. Ses rares qualités lui mériterent le surnom de *Grand*, & le rendirent cher à Charles *le Bel*, qui érigea en sa faveur la Baronnie de Bourbon en Duché-Pairie, le 27 Décembre 1327; il mourut au mois de Janvier 1342.

Le sixiéme est parti de Bourbon & de Hainaut, d'or au lion de sable, parce que Louis I, Duc de Bourbon, avoit épousé en 1310, non pas Jeanne (comme l'annonce l'inscription que l'on voit au-dessous de cet écu), mais Marie de Hainaut, fille de Jean II, Comte de Hainaut, & de Philippe de Luxembourg.

Le septiéme est de Pierre I de ce nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche, Chambrier de France & Gouverneur de Languedoc & de Gascogne. Il étoit fils de Louis I Duc de Bourbon, & de Marie de Hainaut; il fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356.

Le huitiéme est parti de Bourbon & de Valois de France à la bordure de gueules, parce que Pierre I, Duc de Bourbon épousa en 1336, Isabelle de Valois, fille de Charles de France, Comte de Valois, & de Mahaud dont le pere étoit Gui de Châtillon, Comte de S. Paul & Bouteillier de France.

Le neuviéme est de Louis II Duc de Bourbon

Bourbon, Comte de Clermont & de Forez, ſieur de Beaujeu & de Dombes, Pair & Grand-Chambrier de France. Son pere fut Pierre I Duc de Bourbon, & ſa mere Iſabelle de Valois. Il nâquit l'an 1337, & mourut à Mont-Luçon le 19 Août 1410, emportant au tombeau, avec le ſurnom de *Bon*, l'eſtime univerſelle qu'il s'étoit acquiſe par ſa bravoure & par les belles qualités de ſon cœur.

Le dixiéme eſt parti de Bourbon & d'Armagnac, écartelé au 1 & 4 d'argent au lion de gueules, au 2 & 3 de gueules au léopard lionné d'or, avec cette inſcription : *Bourbon & Amie d'Armagnac.* Il y a ici plus d'une erreur : d'abord j'ai parcouru toute la généalogie de la maiſon d'Armagnac, & je n'y ai point trouvé de filles de ce nom. En ſecond lieu, parmi les filles de cette maiſon, je n'en connois qu'une qui ſe ſoit alliée à celle de Bourbon ; mais elle s'appelloit Catherine, & fut mariée en 1484 à Jean II du nom, Duc de Bourbon arriere-petit-fils de Louis II, de l'alliance duquel il s'agit. En troiſiéme lieu, on ne peut ignorer que ce Prince avoit épouſé en 1368, Anne, fille de Beraud II, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, & de Jeanne de Forez, & non pas une Armagnac.

Le onziéme enfin eſt parti de Savoye &

de Bourbon, par rapport au mariage de Marguerite de Bourbon avec Philippe II Duc de Savoye. On voit que la généalogie de cette Princesse est interrompue: le peu d'espace que laissoient les vitraux, n'a pas permis de la donner toute entiere. On a omis deux générations, savoir.

Jean I du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, sieur de Beaujolois, de Dombes, &c. Le Prince, dont il s'agit, étoit Pair & Chambrier de France. Il étoit fils de Louis II Duc de Bourbon, & d'Anne Dauphine d'Auvergne. Il fut fait prisonnier à la funeste bataille d'Azincourt en 1415, & conduit en Angleterre, où il mourut l'an 1434 après 19 ans de prison. Il avoit épousé en 1400, Marie de Berry fille de Jean de France, Duc de Berry & de Jeanne d'Armagnac, dont il eut, entre autres enfans, Charles I du nom, qui suit.

Charles I du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez, Pair & Chambrier de France, Gouverneur de Languedoc, &c. étoit fils de Jean I Duc de Bourbon & de Marie de Berry. Il mourut à Moulins le 4 Décembre de l'an 1456, laissant onze enfans d'Agnès de Bourgogne fille de Jean, surnommé *sans Peur*, Duc de Bourgogne & de Margue-

rite de Baviere, qu'il avoit épousée en 1425; du nombre de ces enfans fut Marguerite de Bourbon, épouse, comme je l'ai déja dit, de Philippe II, & mere de Philibert *le Beau*.

Du côté de l'Epître, & près des vitraux du milieu, on apperçoit dans la partie inférieure le portrait de Marguerite d'Autriche. Elle est à genoux, comme Philibert le Beau, devant un Prie-Dieu, auprès duquel est représentée une levrette. Sainte Marguerite sa Patrone paroît derriere elle, foulant aux pieds un dragon monstrueux & terrible: au-dessous, un Génie tient une table d'attente, sur laquelle devoit être l'épitaphe de la Princesse; à côté est placé l'écu de ses armes.

Dans les jours du petit croisillon, on voit les portraits en médailles de Soliman II Empereur des Turcs, que Charles V chassa en 1529 de devant Vienne qu'il assiégeoit, & celui de Mulei-Hassen, Roi de Tunis, que le même Charles V rétablit en 1535 sur son Trône, dont on l'avoit chassé. Un peu plus haut, on voit encore quatre médailles; la premiere est celle d'Ernert bisaïeul de l'illustre Marguerite; la seconde, celle de Philippe premier, Roi d'Espagne, son frere; la troisiéme, celle de l'Empereur Charles-Quint son neveu; & la quatriéme, celle de Ferdinand I, Empereur après la démission

de Charles-Quint ſon frere.

Le reſte des vitraux eſt occupé par les armoiries des ancêtres de la Princeſſe tant du côté de l'Empereur Maximilien ſon pere, que du côté de Marie de Bourgogne ſa mere. Le premier écu que l'on voit dans le haut de cette partie des vitraux, d'or à l'aigle éployée de ſable, chargée ſur l'eſtomach d'un autre écu d'or au lion de ſable, eſt celui de Rodolphe I du nom, que l'on regarde comme le chef de la maiſon d'Autriche. Il fut d'abord Comte de Haſbourg, Château entre Bâle & Zurich, puis élu Empereur à Francfort en 1273; ayant tué Ottocare Roi de Bohême dans une bataille, Rodolphe mit l'Autriche dans ſa famille, & mourut le dernier Septembre de l'an 1291.

Le ſecond eſt parti de l'Empire & de Hohenberg, d'argent coupé de gueules, parce que Rodolphe I avoit épouſé Anne d'Hohenberg, fille d'Albert, Comte d'Hohenberg ſur le Nekre.

Le troiſiéme, d'or à l'aigle éployée de ſable, chargée ſur l'eſtomach d'un écu de gueules à la face d'argent, eſt d'Albert I fils de Rodolphe I & d'Anne de Hohenberg. Il fut inveſti, après la défaite d'Ottocare en 1278, du Duché d'Autriche, dont ſa famille prit le nom; ſon pere étant mort, Adolphe de Naſſau fut mis ſur le Trône de

l'Empire ; mais Albert I, qui étoit puiſſant, déclara la guerre au nouvel Empereur, & le tua de ſa propre main, dans la bataille donnée près de Vormes le 2 Juillet 1298 ; enſuite Albert fut élu & couronné à Aix-la-Chapelle. Il regna 10 ans, & fut mis à mort à Reinsfeld en 1308, par Jean Duc de Souabe ſon neveu.

Le quatriéme eſt parti de l'Empire & de Carinthie, parti d'Autriche & d'argent à 3 lions paſſant l'un ſur l'autre de ſable, coupé d'argent à l'aigle de gueules, par rapport au mariage d'Albert I, avec Elizabeth, fille de Mainard Duc de Carinthie.

Le cinquiéme eſt de Leopold I d'Autriche, ſurnommé *le Glorieux*, fils d'Albert I, & d'Elizabeth de Carinthie. Il étoit Duc d'Autriche & de Stirie, Comte de Carniole, d'Hasbourg & de Kibourg, Landgrave d'Alſace & de Brisgaw; il mourut en 1327.

Le ſixiéme, qu'il faut chercher dans la derniere partie des vitraux, & que l'on trouvera le plus élevé, eſt parti d'Autriche & de Savoye, pour marquer le mariage que Leopold I contracta en 1310, avec Catherine de Savoye, fille d'Amé V, & de Sibylle de Baugé.

Le ſeptiéme eſt d'Albert II, Duc d'Autriche. Il étoit frere du précédent, & dernier fils d'Albert I; il embraſſa d'abord l'état

eccléſiaſtique & fut Chanoine de Paſſaw ; mais ſes freres étant morts, il recueillit leurs ſucceſſions, & continua la poſtérité. Il mourut le 18 Juin de l'an 1358.

Le huitiéme eſt parti d'Autriche, & de gueules à deux bars adoſſées d'or, qui eſt de Ferrette ; parce qu'Albert II avoit épouſé Jeanne fille & héritiere d'Ulrich, Comte de Ferrette.

Le neuviéme eſt de Leopold II du nom, Duc d'Autriche, troiſiéme fils d'Albert II, ſurnommé *le Beau Gendarme*. Il fut tué le 9 Juillet 1386, dans une bataille qu'il avoit livrée aux Suiſſes à Sempach près de Lucerne.

Le dixiéme eſt parti de l'Empire & de Milan, d'argent, à la guivre (ou ſerpent) d'azur, tortillante en pal, iſſant de gueules ; par rapport au mariage de Léopold II avec Viridis, fille de Bernabon, Comte de Milan.

Le onziéme eſt d'Ernert I, dit *de Fer*, quatriéme fils de Leopold II. Il fut Duc d'Autriche, de Stirie & de Carinthie, après avoir quitté l'état eccléſiaſtique qu'il avoit embraſſé, & mourut en 1427.

Le douziéme eſt parti d'Autriche & de Mâcon, de gueules à l'aigle d'argent. Je ne ſais pourquoi l'écu d'Autriche ſe trouve ici accollé à celui de Mâcon ; ſeroit-ce (comme le dit une Hiſtoire manuſcrite de l'Egliſe

de Brou) parce que le Comté de Mâçon eſt entré dans la maiſon des Comtes de Bourgogne, par le mariage d'une fille unique d'Alberic III du nom, Comte de Mâcon, avec Othe-Guillaume, dit l'*Etranger*, Comte de Bourgogne, & que le Comté de Bourgogne a paſſé enſuite dans la maiſon d'Autriche? Mais peut-on ſuppoſer que depuis le mariage de l'héritiere du Comté de Mâcon avec Othe-Guillaume, qui eſt de l'an 1000, Mâcon n'ait point eu d'autres maîtres, que les Comtes de Bourgogne, pendant plus de deux ſiécles avant l'élévation de la maiſon d'Autriche? La ſeule acquiſition qu'en fit le Roi S. Louis en 1238, ruine cette ſuppoſition. D'ailleurs il s'agit ici de l'alliance contractée par Ernert, & non des biens arrivés à ſa maiſon. J'aime mieux avouer mon inſuffiſance que d'entreprendre de juſtifier l'Auteur des généalogies que j'explique. Il a pu ſe tromper, & il s'eſt trompé en effet, s'il a prétendu donner à Ernert I, une Comteſſe de Mâcon pour femme : Ernert n'a été marié que deux fois; d'abord avec Marguerite fille de Barnime III Duc de Poméranie & de Stetin; puis à Zimburge, fille de Ziemovite Duc de Maſſovie. Du moins voilà les deux ſeules femmes qu'on lui connoiſſe.

Le treiziéme eſt de Frédéric IV, dit *le*

Paisible. Il étoit fils d'Ernert I & de Zimburge de Massovie ; il fut élu Empereur en 1440, & mourut en 1493. C'est lui qui en 1449, décida Amé VIII, Duc de Savoye, à renoncer à la dignité de souverain Pontife, à laquelle il avoit été nommé par le Concile de Bâle.

Le quatorziéme est parti de l'Empire & de Portugal, d'argent à cinq écussons d'azur posés en croix, chacun chargé de cinq besans d'argent mis en sautoir, marqués d'un point de sable. L'écu bordé de gueules à sept châteaux d'or 3, 2, 2. Frédéric IV, avoit épousé en 1453, Eléonore de Portugal, fille d'Edouard Roi de Portugal, & d'Eléonore d'Arragon, morte en 1467.

Le quinziéme est de Maximilien I, fils de Frédéric IV, & d'Eléonore de Portugal. Son pere le créa Archiduc d'Autriche, titre qu'aucun de ses ancêtres n'avoit porté avant lui. Il fut élu Roi des Romains du vivant de son pere, le 16 Février 1486, & mourut à Lintz le 12 Janvier de l'an 1519.

Le seiziéme est parti de l'Empire & de Bourgogne, par rapport au mariage de l'Empereur Maximilien I, avec Marie de Bourgogne, fille & héritiere de Charles Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi, le Guerrier, & le Téméraire*, & d'Isabelle, dont le pere étoit Charles I, Duc de Bourbon. C'est de

ce mariage, célébré à Gand le 20 Août 1477, qu'est née Marguerite d'Autriche ; & c'est par cet écu que finit sa généalogie du côté de son pere.

Pour trouver ses ancêtres maternels, il faut suivre l'autre côté du menau dans le même ordre que je viens d'observer.

Le premier écu, qui répond à celui de l'Empereur Rodolphe I, est de Bourgogne l'ancien. Cette Province a eu d'abord le titre de Royaume, puis celui de Duché-Pairie. Je n'entre point dans le détail des révolutions qu'elle a éprouvées ; l'histoire en est assez connue : il suffit de dire qu'après avoir eu des Rois particuliers depuis Gaudisele, qui commença à regner sur la Bourgogne environ l'an 404, jusqu'à Godomar qui périt en 532, ou seulement 534, selon la chronique de Marius, ce Royaume fut possédé par les Rois de France pendant près de 345 ans. Ensuite Boson l'usurpa sur les deux freres Louis III & Carloman en 879. Neuf ans après Raoul ou Rodolphe s'étant fait aussi déclarer Roi de Bourgogne, ce Royaume se vit divisé en celui de Bourgogne Cisjurane, ou deçà le Mont Jura, & de Bourgogne Transjurane, ou delà le Mont Jura. Le premier Royaume ne dura que jusqu'à l'an 926, qu'il fut réuni au second dans la personne de Rodolphe II Roi de la Bour-

gogne Transjurane. Celui-ci subsista jusqu'à l'année 1038 ou 39, à la mort de Conrad II, dit le Salique, que Rodolphe III, Roi de Bourgogne avoit institué son héritier, au préjudice d'Eudes II, Comte de Champagne, fils de Berthe, sœur aînée du Roi Rodolphe. Outre ses Rois, la Bourgogne a eu aussi ses Ducs : Richard, dit *le Justicier*, commença à en prendre le titre en 888 ; ses descendans l'ont porté après lui jusqu'à Leugarde, fille de Gilbert & d'Hermengerde, & femme d'Othon, Duc de Bourgogne, qui mourut l'an 1001, sans laisser postérité. Ensuite le Roi Robert, neveu de ces derniers Ducs de Bourgogne, se rendit maître de ce Duché, & le donna à son fils Robert, tige de la premiere branche Royale des Ducs de Bourgogne. Cette branche s'est perpétuée jusqu'à Philippes I, dit *de Rouvre*, qui mourut l'an 1361, sans avoir eu d'enfans de sa femme Marguerite, fille unique de Louis III du nom, Comte de Flandres. Alors la Bourgogne qui étoit un fief mouvant de la Couronne, échut au Roi Jean : celui-ci en fit l'apanage de Philippe, son quatriéme fils, qui devint ainsi le chef des Ducs de Bourgogne de la seconde branche Royale, de laquelle est sortie Marie de Bourgogne, mere de Marguerite d'Autriche.

Le second, semé de France à la bordure

componée d'argent & de gueules, eſt du Comté de Nevers, qui fit autrefois partie du Duché de Bourgogne.

Le troiſiéme eſt de France avec cette inſcription : *le Comte Philippe de Valois.* Il étoit fils de Charles de France, Comte de Valois, d'Alençon, &c. & de Marguerite de Sicile ſa premiere femme. Il ſuccéda au Royaume de France à la mort de Charles *le Bel*, ſon couſin-germain, qui ne laiſſoit point d'enfans mâles, & mourut à Nogent-le-Roi le 22 Août 1350, c'eſt à lui qu'Humbert dernier Dauphin de Viennois donna le Dauphiné, à condition que les fils aînés de nos Rois s'appelleroient Dauphins.

Le quatriéme eſt parti de France & de Bourgogne, parce que Philippe de Valois avoit épouſé en 1313, Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II, Duc de Bourgogne & d'Agnès de France.

Le cinquiéme eſt du Roi Jean. Il étoit fils de Philippe de Valois & de Jeanne de Bourgogne, dont il vient d'être parlé. Il monta ſur le trône de France en 1350, à la mort de ſon pere, & mourut, univerſellement eſtimé par ſa bravoure & ſa fidélité à garder ſa parole. Le 8 Avril 1364, il décéda en Angleterre, où il avoit fait un voyage pour engager le Roi Edouard, à ſe croi-

ser avec lui, & le disposer à l'expédition de la Terre-Sainte.

Le sixiéme, que l'on verra le premier de la derniere ligne des vitraux du Sanctuaire, est parti de France & de gueule au lion d'argent, qui est de Bohême, par rapport au mariage que le Roi Jean de France contracta en 1332 avec Bonne de Luxembourg, fille de Jean Roi de Bohême.

Le septiéme est de Philippe, Duc de Bourgogne. Il étoit le quatriéme fils du Roi Jean de France & de Bonne de Luxembourg. Son courage lui mérita le surnom de *Hardi* : il n'avoit encore que 16 ans lorsqu'il s'en rendit digne par les prodiges de valeur qu'il fit à la bataille de Poitiers pour sauver la liberté du Roi son pere. Les mouvemens incroyables, quoiqu'inutiles, qu'il se donna dans cette occasion, déterminerent le Roi Jean à lui faire cession du Duché de Bourgogne, qui lui étoit échu à la mort de Philippe *de Rouvre*, comme il a été dit plus haut. Philippe *le Hardi*, devenu ainsi le chef de la derniere branche des Ducs de Bourgogne, eut beaucoup de part aux troubles qui agiterent la France pendant le regne de Charles VI. comme nous l'avons

---

* Voyez la note, page 10.

dit (chap. 3); il mourut à Hall en Hainaut le 27 Avril 1404, & fut enterré à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit fondée.

Le huitiéme est parti de Bourgogne, & d'or au lion de sables, qui est de Flandres à cause du mariage de Philippe *le Hardi* avec Marguerite fille unique de Louis III, dit *le Male*, ou *le Malin*, Comte de Flandres, & veuve de Philippe *de Rouvre*.

Le neuviéme est de Jean, surnommé *sans Peur*, qui fut d'abord Comte de Nevers, & ensuite Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandres, d'Artois, &c. Il fut le premier enfant de Philippe-le-Hardi & de Marguerite de Flandres, & nâquit à Dijon le 28 Mai 1371; ayant succédé aux Etats du Duc son pere, il renouvella les divisions qui regnerent si long-tems, pour le malheur de la France, entre les maisons d'Orléans & de Bourgogne, & fit assassiner dans Paris Louis de France, Duc d'Orléans, le 23 Novembre 1407. Douze ans après, c'est-à-dire, le 10 Septembre 1419, il fut assassiné lui-même par Tanegui du Chastel, ancien Domestique du feu Duc d'Orléans, sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, où il avoit été attiré par le Dauphin, sous prétexte d'une conférence.

Le dixiéme est parti de Bourgogne & de Baviere, fuselé en bande d'argent & d'azur;

parce que Jean *ſans Peur* avoit épouſé en 1385, Marguerite de Baviere, fille d'Albert de Baviere, Comte de Hainaut, &c.

Le onziéme eſt de Philippe III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne; il étoit fils de Jean *ſans Peur* & de Marguerite de Baviere, & ſuccéda au Duché de Bourgogne à la mort de ſon pere; il fit différentes fondations pieuſes, inſtitua l'ordre de la Toiſon d'or le 19 Janvier 1430, poſſéda preſqu'en entier les dix-ſept Provinces des Pays-Bas, & mourut à Bruges le 15 Juillet 1467.

Le douziéme eſt parti de Bourgogne & de Portugal, parce que Philippe *le Bon* avoit épouſé en 1429, Iſabelle, fille de Jean I Roi de Portugal & de Philippe de Lancaſtre.

Le treiziéme eſt de Charles, ſurnommé *le Hardi*, ou *le Téméraire;* il étoit fils de Philippe *le Bon* & d'Iſabelle de Portugal; il nâquit à Dijon le 10 Novembre 1433, fut Duc de Bourgogne à la mort de ſon pere en 1467, & après avoir donné dans pluſieurs batailles des preuves d'une héroïque intrépidité, il fut tué le 5 Janvier 1477, ayant attaqué avec trois mille hommes ſeulement, la ville de Nancy, que le Duc de Lorraine René II, lui avoit repriſe.

Le quatorziéme eſt parti de Bourgogne & de Bourbon, par rapport au mariage de

Cbarles *le Téméraire* avec Isabelle, fille de Charles I, Duc de Bourbon & d'Agnès de Bourgogne. Marie de Bourgogne fut le seul fruit de ce mariage. Elle nâquit à Bruxelles le 13 Février 1457; devenue héritiere des Etats de son pere, elle épousa le 20 Août 1477, comme il a été dit précédemment, Maximilien I. Cette Princesse mourut d'une chûte de cheval, étant à la chasse, le 25 Mars de l'an 1482, & fut inhumée dans l'Eglise des Annonciades de Bruges.

Le quinziéme est parti de l'Empire & de Bourgogne. C'est le même que nous avons vu en finissant la généalogie de Marguerite d'Autriche du côté de son pere. On peut consulter ce qui en a été dit alors.

Le seiziéme est celui de Marguerite d'Autriche, il termine l'histoire généalogique de cette Princesse du côté de sa mere, Marie de Bourgogne, dont nous venons de parler. Cet écu est accolé à celui de Savoye, pour marquer l'alliance de Marguerite d'Autriche avec Philibert le Beau.

Les panneaux où sont placées ces armoiries, les champs, les émaux, les figures, tout est peint des plus belles couleurs & disposé avec beaucoup d'art.

Au-dessous de chacun des vitraux, on retrouve sur le mur la devise de la Princesse :

elle est taillée sur la pierre en gros caracteres à jour & à demi-rond convexe.

La Chapelle du Prince, que l'on apperçoit en sortant du Chœur par la petite porte, n'a rien de singulier que l'éclat de son nom, & une cheminée pratiquée dans l'Oratoire qui la joint; mais celle de Notre Dame de Sept-Douleurs, fondée en conséquence d'une permission de la Princesse qui est de l'an 1516, par l'Abbé de Montecut, son Aumônier, est remarquable par la beauté de ses vitraux.

Ils représentent notre Seigneur à table, entre les deux Disciples qu'il rencontra sur le chemin d'Emaüs. Ce sujet est rendu avec art & dignité; mais un accident arrivé à la tête du Sauveur & à celle d'un des deux Disciples, lui ôte beaucoup de son prix. On voit, dans le bas l'Abbé de Montecut à genoux revêtu d'une Chape de velours cramoisi, ayant derriere lui S. Antoine son Patron, & sous ses genoux l'écu de ses armes. Dans le haut de la vitre, & sur deux espéces de tablettes, on trouve des traits de l'Histoire de Joseph: dans la plus élevée, Joseph paroît abordant ses freres en Dothain; on sait que c'est le lieu où ce jeune innocent, l'objet de leur jalousie, fut descendu dans une citerne, & ensuite vendu à des Marchands Ismaélites. Dans la secon-

de table, Joſeph explique à Pharaon, aſſis ſur ſon Trône, le ſonge qui le troubloit, & lui apprend que les ſept vaches graſſes & les ſept beaux épis qu'il avoit vus, lui annonçoient ſept années d'abondance, auxquelles ſuccéderoient ſept années de diſette, figurées par les ſept vaches maigres & les ſept petits épis qui s'étoient encore préſentés à ſa vûe. Plus loin, ſur la même tablette, on voit Joſeph comblé d'honneurs par Pharaon, & reconnu par ſes freres.

Dans le couronnement de cette vitre, au milieu de laquelle ſont placées les armes du Prince & de la Princeſſe, on apperçoit une grande quantité d'Anges occupés à chanter le *Régina Cœli lætare*, dont le commencement eſt écrit & noté ſur un papier que trois d'entr'eux tiennent entre leurs mains.

Il ne nous reſte plus qu'un vitrage à remarquer; il eſt à l'extrémité de la croiſée de l'Egliſe au-deſſus de la porte appellée de Sainte Monique, c'eſt-à-dire, du côté du midi. Il repréſente l'hiſtoire de la chaſte Suſanne. On la voit dans le haut vêtue en criminelle, entre les mains de deux Satellites, & debout devant un Juge aſſis ſur ſon tribunal, qui lui montre de la main les deux impudiques vieillards ſes Accuſateurs; derriere Suſanne on remarque pluſieurs perſonnes abattues par l'affliction. Plus bas, la

ſcène eſt changée, Daniel y démaſque l'impoſture : un des vieillards, déja convaincu, couvert de honte & de triſteſſe, eſt conduit par deux hommes dans la priſon, à la porte de laquelle ſe préſente le geolier. L'autre vieillard, défendant encore ſa cauſe, laiſſe appercevoir par ſon embarras qu'il ne pourra long-tems réſiſter à la force de la vérité. Toutes ces figures ſont parlantes & parfaitement caractériſées. Elles paroiſſent de grandeur naturelle, malgré leur élévation, comme toutes les autres que nous avons vûes dans les différens vitraux.

Vis-à-vis cette vitre, & à l'extrémité ſeptentrionale de la croiſée, au-deſſus de la porte de S. Auguſtin, dont le frontiſpice eſt orné à l'extérieur par proportion à celui du devant de l'Egliſe, il y avoit auſſi des vitraux en peinture & à perſonnages, mais ils ont été détruits par la gréle dès l'an 1539; c'eſt cet accident qui a déterminé à couvrir tous ceux qui reſtoient avec des treillis en laiton.



CHAPITRE VII.

Du Clocher & de la Sacriſtie.

Le Clocher mérite bien qu'on y jette un coup d'œil. Il a près de 250 pieds d'élévation. C'eſt une tour quarrée, bâtie en pierre de taille, diſtribuée en ſix étages, & ſoutenue par des contreforts qui produiſent un très-bon effet. On voit au dernier étage une belle galerie à claire-voie, ornée dans chacun de ſes quatre angles d'un grand & magnifique fleuron, & dans le milieu de chaque face, d'un autre plus petit, mais qui n'a pas moins de beauté. Au-deſſus de cette galerie s'élevoit autrefois un dôme en forme de couronne impériale, terminé par une lanterne, avec un globe & une croix; mais comme il menaçoit ruine, & que la pierre de taille, dont il étoit conſtruit, auroit pû par ſa chûte cauſer bien du dommage, on ſe détermina à l'abattre, il y a environ 100 ans, & à lui ſubſtituer celui qu'on y voit aujourd'hui. C'eſt un dôme octogone, couvert en fer blanc, avec une flêche auſſi octogone, couverte de même, environnée de huit flambeaux, & ſurmontée par une croix.

La Sacriſtie eſt une piéce quarrée, aſſez proprement voûtée, & boiſée tout au tour d'une maniere également agréable & commode. Elle n'eſt pas riche en ornemens; cependant il y en a quelques anciens dont le velours eſt très-beau, & la broderie fort eſtimée. On y conſerve trois tableaux, avec d'autant plus de ſoin qu'ils ont été donnés par la Princeſſe Fondatrice; il y en a même deux en tapiſſerie travaillés avec beaucoup de délicateſſe, & ornés de petites perles fines, qui ſont l'ouvrage de ſes mains, dont l'un repréſente la Circonciſion, l'autre, notre Seigneur dans un preſſoir, verſant ſon ſang ſur les ames du Purgatoire: le troiſiéme eſt une peinture d'un habile maître inconnu, & repréſente la Sainte Vierge, tenant l'Enfant Jeſus ſur ſes genoux. On y conſerve auſſi une tenture de quatre piéces de tapiſſerie, chargées des alliances de Marguerite d'Autriche, qui furent encore données par cette Princeſſe.

Parmi les vaſes ſacrés, l'oſtenſoir eſt une piéce très-curieuſe & très-riche: il eſt de vermeil, & a, dit-on, la forme de l'ancien Clocher de Brou. Il y a auſſi trois Calices de vermeil, dont l'un a été offert par la Ville de Lyon, à S. Nicolas de Tolentin, à qui elle s'étoit vouée pour obtenir la délivrance de la peſte; le ſecond a été offert par la

Ville de Salins en Franche-Comté, après une ſemblable délivrance; enfin le Maréchal de l'Hoſpital, menacé de mort dans une violente maladie, s'étant voué au même Saint, fit préſent du troiſiéme Calice après ſa guériſon.

La Ville de Bourg auſſi-bien que celles dont nous venons de parler, reconnoît S. Nicolas de Tolentin pour ſon bienfaiteur, depuis la ceſſation d'une peſte terrible; & chaque année on fait, le 10 de Septembre, une Proceſſion générale de Bourg à Brou; le Maire & les Syndics de la Ville vont à la ſuite de cette Proceſſion accomplir le vœu ſolemnel qu'on fit pour lors à S. Nicolas de Tolentin.

CHAPITRE VIII.

Des Artiſtes qui ont travaillé à l'Egliſe de Brou, de ceux qui ont préſidé aux ouvrages, & des lieux d'où l'on a tiré les matériaux.

Les Mémoires que nous avons entre les mains, ſont ſi imparfaits, principalement ſur le fait des Artiſtes, que nous avons penſé à ſupprimer cet article; mais le deſir de ſa-

tisfaire la curioſité du public, nous a fait recueillir tout ce qui a pu ſe trouver à ce ſujet dans nos manuſcrits.

Marguerite d'Autriche, ayant obtenu la Bulle de Jules II, dont nous avons parlé, fit annoncer dans toute l'Europe le deſſein où elle étoit de faire bâtir à Brou une Egliſe magnifique & invita les Artiſtes les plus habiles à s'y rendre. La France, l'Italie, la Flandre & l'Allemagne, en fournirent un très-grand nombre. On le fait monter à plus de quatre cent, & on n'aura pas de peine à le croire, ſi l'on fait attention que l'Egliſe de Brou, dans laquelle nous avons vu tant de travail, a été finie dans moins de 25 ans, puiſque les fondemens n'en ont été jettés par la Princeſſe qu'au mois d'Avril 1511, & qu'en 1536, on y mit la derniere main ſous l'Empereur Charles-Quint ſon héritier.

Louis Wamboglem, Allemand de naiſſance, fut le principal Architecte de cet édifice ; du moins nos manuſcrits les plus anciens le nomment ainſi. Cependant, s'il faut en croire une tradition appuyée ſur quelques mémoires qui m'ont paru aſſez exacts, c'eſt André Colomban né à Dijon, & non pas Louis Wamboglem, que l'on doit reconnoître pour le premier Architecte : ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fut au

moins le chef des ouvriers, puisqu'on le trouve à leur tête dans tous les états originaux qui les concernent. On raconte de lui qu'après avoir travaillé pendant quelque tems à la construction de l'Eglise de Brou, s'appercevant que le prix-fait qu'il avoit passé avec la Princesse, ne suffiroit pas pour conduire l'ouvrage à sa fin, il se détermina à l'abandonner & se retira secrettement dans un hermitage auprès de Salins en Franche-Comté, où il vécut l'espace de 5, ou 6 mois: bientôt touché de repentir, & plein de confiance aux bontés de l'illustre Fondatrice, il revint sur ses pas. Philippe de Chartres l'avoit remplacé. André Colomban vit avec douleur qu'on ne suivoit pas son premier plan: il eut voulu ne point se faire connoître; mais il désiroit aussi que son dessein, dont il sentoit la supériorité, fût rempli: ne sachant quel parti prendre pour l'inspirer, sans se découvrir, il s'avisa de profiter du tems où les ouvriers alloient prendre leurs repas pour s'introduire dans les atteliers; là il effaçoit les desseins qu'on leur avoit donnés & en traçoit de nouveaux: les Artistes surpris & déconcertés en porterent leurs plaintes: on fit cacher des gardes; André Colomban fut arrêté & même maltraité par l'un d'eux qui le méconnut sous l'habit d'Hermite dont il étoit revêtu. Il demanda

à parler à Laurent de Gorrevod : André Colomban n'héſita plus à ſe faire connoître ; & ſur ce qu'il dit du motif de ſa retraite, on lui promit une augmentation ; Marguerite d'Autriche la lui accorda en effet, au-delà même de ſes eſpérances : alors il ſe remit à la tête des ouvrages, & conduiſit enfin l'Egliſe de Brou au point de magnificence où nous l'avons vûe.

Au reſte, que ce ſoit Louis Wamboglem, ou André Colomban qui aient été les principaux Architectes, on ne peut douter qu'ils n'ayent été ſecondés par d'excellens maîtres en tous genres. Conrard Meyt, Suiſſe d'origine, étoit le chef des Sculpteurs, qu'on appelloit en ce tems-là imagiers, ou folliagiers, dont les premiers travailloient en figures ou ſtatues, & les autres en ornemens ou feuillages. C'eſt lui qui a fait en entier la ſtatue qui repréſente le Prince mort, & fini celle qui le repréſente vivant, après qu'elle eût été ébauchée par un Italien nommé Gilles Vambelli. Les ſix Génies qui ſont autour du Prince, ſont les ouvrages de deux Sculpteurs ſeulement : Benoît de Serins a fait les deux qui ſont à la tête avec celui qui tient le caſque, & Honoffre Campitoglio a fait les trois autres. Thomas Meyt, frere de ce Conrard, dont nous venons de parler, eſt Auteur des deux

Génies

Génies qui sont aux pieds de la Princesse. Jean de Louen a beaucoup travaillé à la Chapelle de Marguerite d'Autriche. Jean Rolin, Amé le Picard & Amé Carré, y ont fait la plûpart des figures : c'est ce dernier qui a taillé sur le Mausolée de la Princesse, les lettres de sa devise.

Les Maçons, dont nous ne citerons pas les noms, parce que la plûpart ne nous ont pas été conservés, étoient au nombre de quatre-vingt. On les distinguoit en quatre classes qu'on appelloit premiers Maçons, seconds Maçons, tiers-Maçons, & quarts, ou derniers Maçons.

Les Menuisiers avoient pour chef Pierre Terrasson de Bourg en Bresse ; c'est lui qui eut le prix-fait des stalles & de quelques autres ouvrages de menuiserie.

Louis Bernard & Claude Rodet tiennent alternativement le premier rang parmi les Charpentiers, ils étoient très-habiles dans leur art ; car on ne peut rien voir de plus beau que la charpente de la couverture.

Le verre pour les vitraux de l'Eglise, & pour les fenêtres du Couvent se faisoit à Brou : c'est Jean Brochon, Jean-Orquois, & Antoine Voisin qui étoient les Verriers. Comment ne nous a t-on pas transmis les noms de ceux qui les ont peints ?

Pour maintenir le bon ordre parmi tant

de monde, & régler tout ce qui avoit rapport à la conſtruction de l'Egliſe, Marguerite d'Autriche établit une Chambre du Conſeil, dont Laurent de Gorrevod fut le Préſident. Elle donna à Pierre Anchemant, natif de Cuiſeaux en Bourgogne, l'inſpection générale & immédiate ſur tous les ouvriers, & le chargea du ſoin de les faire travailler. Elle commit pour les payer, tous les ſamedis de chaque ſemaine, le P. Louis de Glerins Auguſtin de l'obſervance de Lombardie: ce Religieux recevoit les ſommes néceſſaires de M. de Marnys Tréſorier général de la Princeſſe, par les mains du ſieur Louis Vionnet ſon Tréſorier particulier en Breſſe, & rendoit ſes comptes tous les mois pardevant Meſſieurs de la Chambre du Conſeil. Nous avons encore dans nos archives ſon compte final ſigné par ſpectable Meſſire Seigneur Jean Buatier & Jobert Secrétaire, & par les Peres Eloy, Joſeph & Paul ſes Confreres. On conſerve dans les archives de Brou 11 volumes de comptes détaillés, de la dépenſe journaliere qui ſe faiſoit dans ce bâtiment, il paroît par le réſultat de ces comptes que la dépenſe monta à plus de 220 mille écus d'or. Or, en 1520 l'écu d'or que je ſuppoſe le même qu'en France étoit de 71 au marc, à 23 carats de fin, & le marc d'or fin valoit 147 liv.; ainſi actuel-

lement que le marc d'or vaut 740 liv. 9 sols 1 denier, l'écu d'or de 1520 vaudroit 9 liv. 18 sols 6 deniers, & les 220 mille écus d'or vaudroient environ 22 millions de notre monnoie. Suivant un petit Traité du rabais & renfort des monnoies composé par Me Bailly Avocat au Senat de Chambery, l'écu d'or depuis 1530 valoit 43 sols; suivant M. du Cange l'écu d'or valoit en France dans le même temps 45 sols; ce qui paroît prouver que les dénominations des espéces n'étoient pas fort différentes en France & en Savoye.

C'est ce que coûta l'Eglise, sans compter la dotation du Couvent qui fut de 1200 florins de rente. La valeur des espéces dans ce temps-là étoit telle, que les journées des ouvriers n'alloient pas à 3 ou 4 sols par jour. Mais la réduction que nous venons de faire, leve toute équivoque. Il nous reste à parler des sources où l'on puisa tant de matériaux. Le marbre blanc que l'on voit dans cette Eglise, fut tiré de la célébre carriere de Carrare en Italie, la seule qu'il y ait en Europe de cette beauté; on le conduisoit par mer jusqu'au Rhône, & on le faisoit remonter sur ce fleuve jusqu'au Port de Neyron près de Miribel, d'où on l'amenoit à Brou sur des voitures. Le marbre noir

vient de S. Louthain, dans le Comté de Bourgogne, & l'albâtre de Vaugrigneuse en Bresse. La pierre blanche a été tirée à Gravelles, à Ramasse & à Rosiers. La table du grand Autel qui a 14 pieds sur 7, vient aussi de Gravelles. Le moëlon venoit, soit de Gravelle, soit des Carrieres de Jasseron & de Trecona. Ces Villages, il est vrai, ne sont éloignés au plus que de trois lieues; mais la difficulté des chemins, sur-tout dans ce tems-là, augmentoit de beaucoup le prix des voitures, & obligeoit de les multiplier au point que l'exécution d'une semblable entreprise devoit paroître impossible.

Les briques, les tuiles & les carreaux qui ont été employés dans l'Eglise ou dans le Couvent, se faisoient à Brou & dans le voisinage.

Les bois de chêne ont été pris dans les forêts de Mortaville, deMalaval, de Bohaz, du Châtelet, de Châtillonet, de Chaffour, & de Seillon, & ceux de sapin dans les montagnes du Bugey. Voilà les sources précieuses qui ont produit cette quantité immense de matériaux, dont l'heureux assemblage forme un des monumens les plus curieux qu'il y ait dans le Royaume.



CHAPITRE IX.

Des PP. Augustins à qui cette Eglise est confiée.

Nous avons dit que Marguerite d'Autriche avoit demandé à la Cour de Rome, qu'il lui fût permis de faire bâtir l'Eglise de Brou sous le vocable de S. Nicolas de Tolentin, & d'en confier le dépôt aux Augustins de la Congrégation de Lombardie. La Bulle qu'elle obtint pour cet effet, est du 17 Août 1506, & dès le 5 Septembre suivant, ces Religieux furent mis en possession de l'emplacement qu'elle leur destinoit, & ils y ont habité jusqu'en 1659.

La Maison des Religieux consiste dans le rez de chaussée en trois grands Cloîtres ou Portiques, dont les deux premiers, qui communiquent de l'un à l'autre sur une longueur de deux cent pieds, sont très-réguliers & très beaux ; le troisiéme, qui sert de basse-cour pour les cuisines, n'a pas tout-à-fait le même éclat, & n'est d'ailleurs composé que de trois aîles ; au-dessus est un Dortoir de plus de deux cents pieds de longueur sur environ quatorze de largeur ; où sont

les cellules des Religieux ; il y a auſſi un appartement appellé *de la Princeſſe*, où ſont les Chambres pour les étrangers, duquel on communique au Dortoir par une ſalle longue de quatre-vingt-huit pieds, & large de trente-huit ; enfin de belles galeries ou corridors au-deſſus de chacun des Cloîtres.

Telle eſt la maiſon célébre qu'ont habitée les Auguſtins Lombards, pendant près de 153 ans, c'eſt-à-dire, depuis le 5 Septembre 1506, juſqu'au 14 Mars 1659. Ce fut alors que ces Religieux, conſidérant l'éloignement de leurs Supérieurs & des autres maiſons de leur Ordre, remirent celle-ci aux Auguſtins réformés de la Congrégation de France, qui ont été connus longtems ſous le nom d'Auguſtins déchauſſés, & dont un des principaux Couvens eſt à Paris près de la place des Victoires. Ces Peres ont le même Général que les deux autres Ordres de S. Auguſtin ; mais ſa juriſdiction eſt preſque toute entre les mains du Vicaire Général que l'on élit en France tous les trois ans. Ils ſont appellés dans les Bulles *Auguſtiniani excalceati Congrégationis Galliarum* ; mais en 1747, il leur fut ordonné par une Bulle du Pape Benoit XIV d'être chauſſés. Les Grands Auguſtins different de ceux-ci en ce qu'ils n'ont point de Vicaire Général en France, & obſervent une Régle

moins austere; ils portent la grand-manche; & dans l'intérieur de leurs Maisons, ils portent un habit blanc; ils sont admis à étudier en Sorbonne, & les réformés y ont renoncé.

Le Jubilé qu'Alexandre VII fit publier lorqu'il fut élevé sur le S. Siége, donna occasion à ce changement : comme les Peres de Lombardie n'entendoient pas la langue Françoise, & qu'il y en avoit peu d'approuvés pour la confession, le R. P. Chambard, qui étoit pour lors Prieur de Brou, demanda un Confesseur François à nos Peres de Mont-Croissant, aujourd'hui Boiron ; on lui envoya le Pere Théodore de Sainte-Françoise. Ce Religieux, visitant, un jour qu'il pleuvoit, l'Eglise de Brou, apperçut que la pluie pénétroit de toutes parts à travers les couverts & les voûtes ; quel dommage, dit-il, au Pere Chambard qui l'accompagnoit, de laisser ainsi périr un si précieux monument? si nous l'avions, nous en aurions bien plus de soin.

Le Prieur de Brou qui voyoit avec chagrin l'impuissance où il étoit d'y faire les réparations nécessaires, & qui savoit d'ailleurs que son Ordre étoit sur le point d'échange avec Messieurs de S. Antoine le Couven de Brou, contre une de leurs Maisons de Piémont, ne dissimula point au Pere Théo-

dore le plaisir qu'il auroit à le voir occuper de préférence par sa Congrégation. Le projet en fut communiqué au R. P. Denis Duport, qui gouvernoit alors cette Congrégation en qualité de Vicaire Général.

Il n'y avoit pas long-tems que notre Réforme étoit établie : le P. Thomas de Jesus, de la Maison d'Andrada, connu par l'admirable ouvrage que nous avons de lui sous le titre de *Travaux de Jesus*, en avoit jetté les premiers fondemens en Portugal en 1574. Louis de Léon l'avoit établie en Espagne en 1588. Le P. André Diés l'avoit fait recevoir en Italie en 1592, & les Peres Matthieu & François Amet l'avoient apportée en France en 1596. Elle avoit été approuvée dans un Chapitre général de l'Ordre, tenu à Tolede en 1588, & confirmée par deux Bulles du Souverain Pontife Clement VIII des années 1600 & 1602. Nous n'avions encore que peu de Maisons : l'occasion d'en augmenter le nombre par l'acquisition du Couvent de Brou étoit trop belle pour la laisser échapper.

Le Pere Denis Duport fit d'abord solliciter le consentement des Ducs de Savoye, comme représentans les Fondateurs de cette Maison ; Charles Emmanuel II, pour lors Duc de Savoye, ayant acquiescé à la demande qui lui en fut faite, nous passâmes

un traité avec le R. P. Barthelemi de Carignan Vice-gerent de la Congrégation de Lombardie & autres Religieux de son Ordre, à ce députés, par lequel ces Peres se départoient en notre faveur du Couvent Royal de Brou, & nous le cédoient avec tous ses biens & revenus, à la charge & condition par nous de nourrir & entretenir onze Religieux Bressans de leur Congrégation qui restoient, ou reviendroient dans ledit Couvent de Brou. Ce traité, fait par la médiation & dans le Château de M. le Marquis de Pianesse, premier Ministre de Savoye, est du 29 Août 1658.

Louis XIV le confirma par un brevet en date du 14 Février 1659, & fit en même-tems expédier deux lettres de cachet, l'une adressée à noble Jean-Claude Charbonnier, Seigneur de Grangeat, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant Général au Bailliage de Bresse; l'autre au R. P. Chambard Prieur de Brou. Par la premiere, il étoit ordonné à M. Charbonnier de se transporter à Brou pour y mettre les Augustins réformés de la Congrégation de France en possession du Couvent; & par la seconde il étoit ordonné au R. P. Chambard de le leur abandonner.

Les choses étant ainsi disposées, trente de nos Peres, du nombre desquels étoient les

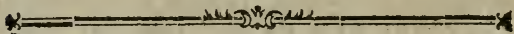
Révérends Peres Zacharie de Notre Dame Provincial, Jean-Baptiste Prieur du Couvent de la Croix-Rousse, Patrice Prieur du Couvent de Mont-Croissant, & Philippe de Notre Dame des Sept Douleurs Définiteur; tous quatre Commissaires députés, se rendirent à Bourg en Bresse le 13 Mars 1659. & dès le lendemain 14, à 5 heures du matin, ils en partirent processionnellement, accompagnés de M. le Lieutenant Général & des Principaux de la Ville, & vinrent se présenter au Couvent de Brou. Ils demanderent à parler au R. P. Chambard Prieur: M. le Lieutenant Général lui remit la lettre de Cachet qui lui étoit adressée: lecture faite des ordres du Roi, les Religieux, à qui il avoit été permis de s'assembler en Chapitre, s'y soumirent respectueusement. Après cette acceptation, M. le Lieutenant Général conduisit le R. P. Zacharie & ses compagnons devant le maître-Autel où le *Te Deum* fut chanté au son de toutes les cloches, & les mit en possession, au nom du Roi, de l'Eglise de Brou: de-là ils allerent à la Sacristie, au Dortoir & dans tous les principaux Offices dont ils reçurent les clefs par les mains de M. le Lieutenant Général, à qui elles avoient été d'abord remises.

L'acte de mise en possession fut dressé sur le champ, & est ainsi signé. F. Zacharie

de Notre Dame Provincial & Commissaire Député. F. Jean-Baptiste Prieur du Couvent de la Croix-Rousse de Lyon, Commissaire Député. F. Patrice de Sainte-Monique Prieur du Couvent de Mont-Croissant, Commissaire Député. F. Philippe de Notre Dame des Sept Douleurs Définiteur, Commissaire Député. F. Augustin Chambard Prieur & Commissaire audit Couvent de Brou. F. Fulgence-Thomas Vicaire & Sacristain. F. Jacques Archimbaud. Fra Gregorio di Carigno. F. Nicolas Gallien. Fra Gio. Batt. di villa Franca. Fra Barnaba di Cherasio. F. Barthelemi Billon. Brunet Syndic de Bourg. Tamisier Syndic. Goyffon Sindic de Bresse. Porcet Syndic de Bresse. Mortier Secrétaire de Bourg. Des Rois Secrétaire du Pays. Augeard. Cointhier présent. Charbonnier. Porcet Procureur du Roi. Gauthier Commis.

Nos Peres éprouverent quelques contradictions dans les premiers tems de la jouissance de cette maison ; quatre des anciens voulurent se pourvoir contre la cession qui nous en avoit été faite, & tout ce qui s'en étoit suivi ; mais le Parlement de Dijon par ses Arrêts du 10 Mars 1663 & 4 Avril 1664, mit fin à toutes les contestations, en confirmant les Augustins réformés de la Congrégation de France dans la possession

du Monastere de Brou & de ses revenus; avec défenses aux Peres de Lombardie de les y troubler, ou molester à l'avenir, en enregistrant un Bref que nous avions obtenu du Pape Alexandre VII, en date du 24 Juillet 1662, par lequel nous étions autorisés à accepter le Couvent de Brou, & de nouvelles Lettres-Patentes de Louis XIV du mois d'Octobre 1662, confirmatives d'autres Lettres d'établissement que ce Monarque nous avoit accordées au mois d'Avril 1659. C'est ainsi qu'on nous assura la tranquillité dont nous avons joui depuis ce tems là. On commença dès-lors à travailler aux réparations : nous allons donner une idée de celles qui y ont été faites successivement, & qui méritent quelqu'attention.



CHAPITRE X.

Des Réparations qui ont été faites à l'Eglise de Brou.

L'EGLISE de Brou, quoique bâtie avec beaucoup d'art & de dépense, a cependant été sujette, comme tous les autres ouvrages qui sont sortis de la main des hommes à l'altération & au dépérissement.

Les pluies fréquentes qui tombent dans la

Breſſe, ont beaucoup contribué aux premiers dommages : le peu de ſoin que l'on eut d'abord à y apporter de prompts remédes en a fait naître de nouveaux; & ce qui y a mis le comble, c'eſt l'enlevement qui fut fait lors du ſiége de Bourg ſous le Roi Henri II en 1557, ſur la couverture, de 5676 livres de plomb ſervant à l'écoulement des eaux : ajoutez à tout cela que la plûpart des gargouilles ſe trouvant fermées dans les gros murs, & diſtribuées preſque toutes en pluſieurs branches; il n'étoit pas poſſible de les nettoyer, lorſqu'elles venoient à ſe remplir; de-là le regorgement des eaux, la ruine des couverts, & la corruption des voûtes.

Telle étoit la ſituation de la belle Egliſe de Brou, lorſque les Auguſtins réformés de la Congrégation de France en furent mis en poſſeſſion. Leur premier ſoin fut de remédier à ces inconvéniens; ils firent d'abord réparer les couverts; on remplaça les canaux de plomb, qui avoient été enlevés, par d'autres canaux de bois garnis de fer blanc; on ouvrit les murs en différens endroits pour vuider les gargouilles, & donner aux eaux un libre paſſage; mais comme toutes ces réparations étoient faites à la hâte, & peut-être avec plus de zèle que d'expérience, le mal ne fut que pallié; malgré

la dépense qu'on y a fait ensuite chaque année, les couverts & les voûtes ont toujours souffert quelque nouvelle altération, jusqu'à ce qu'enfin, dans la crainte d'une ruine totale, on se détermina en 1759, à y faire des ouvrages considérables dont s'occupent encore aujourd'hui les Augustins de Brou. Nous avons cru qu'il ne seroit point inutile d'en donner ici une idée.

Les couverts de la grande nef, des collatérales & des Chapelles étoient autrefois à la Françoise : les abouts des grands entraits & la plûpart des chevrons étant pourris, on a été obligé d'en changer la forme; ils sont à présent à la mansarde. Pour les réduire à cette forme d'une maniere solide, on a fait sur la grande nef des murs sous tous les grands entraits sur lesquels on a placé deux jambes de force, liées entr'elles, ou avec le petit entrait & les deux arbalêtriers, par des moises qui les fixent en trois différens endroits. On a ajouté entre chaque ferme un chevron de plus qu'auparavant, pour empêcher les lattes de plier. On a mis double arbalêtrier & double faitage dans toute la charpente du grand couvert. On a posé à bain de ciment toutes les faitieres, ainsi que les tuiles qui sont au-dessous du brisis, c'est-à-dire, de l'endroit où le couvert est coupé. Afin que les eaux ne pussent

pas réjaillir ou s'écouler contre les corps de mur, on a placé ſur le dernier membre de la corniche, tout-au-tour de l'Egliſe une pierre de choin de dix pouces d'épaiſſeur taillée en tuile avec une goutte pendante. On a élevé ſur le Sanctuaire les murs de l'Egliſe de 6 pieds de hauteur & par-tout ailleurs de 4 pieds : ces murs ſervent d'appui à un cordon de laves, ou de loſes, au moyen duquel on a ſupprimé les tuiles qui y étoient autrefois, & évité les coyers dont l'uſage peut devenir très-préjudiciable.

Comme les voûtes étoient obſcures, ſurtout dans la partie du Sanctuaire, on a fait une grande lucarne en pierre de taille au milieu du cul de four; par-là on s'eſt procuré tout-à-la fois & un beau jour, & un moyen de recevoir les matériaux qui pourroient être néceſſaires.

On a détruit entiérement l'enrayeure & l'éguille qui étoient ſur la croiſée de l'Egliſe, parce que tous les bois étoient pourris; & à leur place on a conſtruit ſix voûtes qui prennent leur point d'appui ſur les quatre principaux piliers & ſur les arcs doubleaux: de ſorte qu'il n'y a plus de groſſe charpente au centre de l'Egliſe. Les quatre noues depuis la corniche juſqu'au briſis, ſont en pierres de taille poſées ſur la maçonnerie qui a été faite en élevant les ſix voûtes dont nous venons de parler.

Pour communiquer depuis les voûtes juſqu'au clocher, le paſſage étoit très-étroit, on l'a élargi ; & dans ſon extrêmité, ſur le mur de l'Egliſe, on a pratiqué une magnifique voûte à bec dont l'uſage eſt de faciliter dans cette partie le tranſport des matériaux, & de ſupporter le grand couvert. La charpente & le toit que l'on y voit actuellement ont été reconſtruits à neuf.

On a réparé les trois frontiſpices : les couverts qui étoient aux galeries ſupérieures ont été entiérement changés : on a ſupprimé celui du grand portail où paroît la figure de S. André,& l'on y a ſubſtitué des gargouilles en pierre de taille poſées avec beaucoup de précautions, & avec une pente ſi conſidérable, que les eaux ne peuvent point y ſéjourner. Par ce moyen on a rendu à cette façade ſa premiere beauté, & découvert la ſtatue de S. André dont une partie étoit maſquée.

On a fait à neuf le demi-arc que l'on voit au frontiſpice entre la grande nef & les collatérales du côté du midi, & rétabli en pierres de taille toute cette partie qui menaçoit une ruine prochaine.

Toute la charpente des nefs collatérales & des Chapelles eſt neuve, & leurs toits auſſi-bien que ceux de la grande nef, ſont à la manſarde, excepté celui de la Chapelle

du Prince, que l'on a conſervé pour témoin de la beauté de l'ancienne charpente & pour ſervir de modéle au couvert que l'on a conſtruit ſur la Chapelle de Notre Dame des Sept Douleurs.

Les eaux du grand comble & celles des petites nefs, ſont reçues dans des gargouilles de pierres de deux pieds trois pouces de largeur ſur environ dix pieds de long. Ces gargouilles ſont poſées avec des retours devant les vitraux de la grande nef, & paſſent enſuite ſur les voûtes des nefs collatérales & des Chapelles, avec au moins un pouce par pied de pente. On a eu ſoin de les placer de maniere qu'on puiſſe les nettoyer commodément, & on les a fait ſaillir hors des murs de plus de 4 pieds, afin d'éviter davantage le danger du réjailliſſement des eaux, inconvénient qu'on a encore prévenu en taillant à l'extrémité une goutte pendante. Les lions qui ſervoient ci-devant pour jetter les eaux, ſemblent aujourd'hui ſoutenir ces gargouilles & en conſervant le goût de la premiere conſtruction, produiſent un très-bon effet.

La plus grande partie des contreforts de la grande nef, des croiſées du Sanctuaire & des Chapelles, ont été repris & réparés, & preſque tout couverts à neuf.

On a mis des parpins tant en dehors qu'en dedans des corps de mur, dans tous les en-

droits où les anciens menaçoient ruine ; les corniches ont été rétablies avec la même attention.

Le feu du Ciel & l'injure des tems, ayant dégradé la plûpart des parpins & des coudieres des fenêtres du clocher du côté du midi, on l'a reſuivi depuis les fondations juſqu'à la galerie, & dans cette face on a remplacé tous les parpins corrompus, changé les coudieres des fenêtres, & rejointoyé toutes les pierres de taille.

On a refait en entier le trumeau & les deux fenêtres du ſixiéme étage du clocher de ce même côté ; & pour que l'ouvrage fût plus ſolide & plus durable, on a employé une pierre de taille dure & griſe, ſans détruire l'ordre qui y regnoit auparavant, du moins à l'extérieur. On a mis à neuf toutes les pierres de taille depuis ce trumeau juſqu'à la galerie : cette entrepriſe paroîtra périlleuſe, ſi l'on fait attention au poids énorme d'une tour d'environ 14 pieds de hauteur ſur deux & demi d'épaiſſeur qui porte ſur cette galerie ; mais le travail a été auſſi ſagement conduit qu'heureuſement exécuté ; puiſque, pendant tout le tems qu'on y a travaillé, & que la galerie a été, pour ainſi-dire, tenue en l'air, il n'eſt pas arrivé le moindre accident.

On a réparé avec le plus grand ſoin toute

la charpente du dôme du clocher, & on l'a recouvert à neuf en fer blanc. On a fait un nouveau & magnifique beffroi pour ſupporter les cloches. Enfin on n'a épargné ni attention, ni dépenſe pour que toutes les réparations que l'on a jugées néceſſaires, fuſſent faites avec autant de goût que de ſolidité.

La Province de Breſſe, intéreſſée à la conſervation de ce monument précieux, a voulu ajouter à la gloire de le poſſéder, celle de contribuer à ſon rétabliſſement. La reconnoiſſance n'a pas permis d'omettre ce trait. Que ne puis-je également rendre juſtice à ceux de mes confreres dont le zèle & les talens ont été ſi utiles au ſuccès des réparations! mais leur délicateſſe m'a impoſé ſilence ſur leur éloge.

FIN.



TABLE

DES MATIERES

Contenues dans cet Ouvrage.

A

B

C

V

W

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATIONS.

Nous F. Alexis de Ste Susanne, Vicaire Général des Augustins Réformés de la Congrégation de France, permettons au Pere Pacifique Rousselet, Religieux, Prêtre & Profès de la Province de Dauphiné, de faire imprimer un ouvrage intitulé : *Histoire & Description de l'Eglise de Brou.* En foi de quoi nous avons fait expédier les Présentes signées de notre main, scellées de notre Sceau, & contresignées par le Secrétaire Général de notre Congrégation. Fait à Paris le 12 Janvier 1767.

F. ALEXIS DE SAINTE SUSANNE,
Vicaire Général.

F. ELEUTHERE DE SAINTE MARTHE,
Secrétaire Général.

J'ai examiné par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé *Histoire & Description de l'Eglise Royale de Brou*, par le P. Pacifique Rousselet Augustin Réformé de la Congrégation de France. Cette Eglise est si remarquable, qu'on en désiroit depuis long-tems la description ; le P. Pacifique a rempli son objet d'une maniere très-satisfaisante, & je n'ai rien trouvé dans son ouvrage qui puisse en empêcher l'impression. A Paris le 1 Février 1767

DE LA LANDE, Censeur Royal.

Coûte 12 l. 6 s.
Rel. —— 12
24



